

**BULLETIN**

de l'

*Amicale*

Volume 12, Numéro 1, Printemps 2011



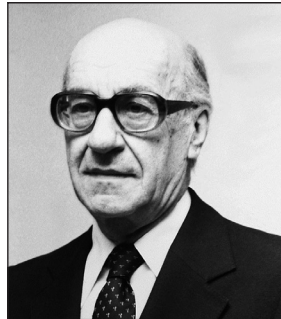
Hommage à Georges-Émile Lapalme

Pierre Laporte : Un destin tragique

L'Amicale au service de la démocratie

## Table des matières

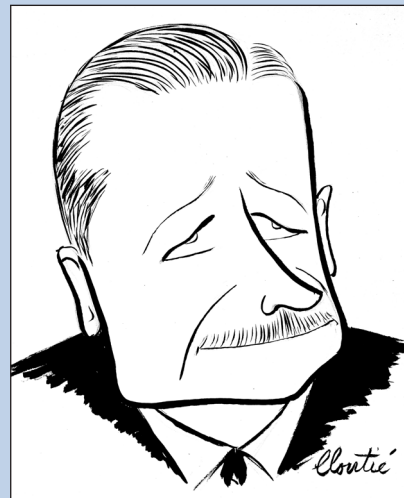
- 3 Mot du rédacteur du Bulletin de l'Amicale
- 4 XVII<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
- 5 Mot de la présidente
- 6 Politiciens et médias : une grosse côte à remonter
- 8 L'Amicale des anciens parlementaires du Québec au service de la démocratie et de la coopération
- 10 Le combat de Georges-Émile Lapalme pour la création du ministère des Affaires culturelles
- 14 Le 1<sup>er</sup> avril 1961, la création du ministère des Affaires culturelles
- 15 Georges-Émile Lapalme, Précurseur de la Révolution tranquille Jean-Charles Panneton
- 16 Camille Laurin : le paradoxe de la réussite
- 18 Pierre Laporte : un destin tragique
- 23 Une Histoire de la Tribune de la presse à Québec, de 1960 à nos jours
- 24 La vie après la politique : l'aventure indienne de Normand Jutras
- 27 Monument de l'Ordre national du Québec
- 28 La vie après le séisme
- 29 David Payne, au cœur du terrible 12 janvier 2010
- 33 Colloque La démocratie, les députés et les médias
- 34 Souvenons nous de ...
- 35 Un grand seigneur n'est plus
- 36 Photos : Collection Claude Lachance
- 38 Aline Cloutier : caricaturiste politique
- 39 L'Ordre de la Pléiade à quatre personnalités marquantes de la Francophonie
- 40 Bourgault ou le romantisme en politique
- 43 L'Assemblée nationale a un nouveau président
- 44 Dans les coulisses d'une valse à trois temps
- 46 Élocubrations d'un fou ... de lectures québécoises
- 50 Isabella et Lorenzo, Histoire de trois générations de Roberge et de Michaud
- 51 Notre combat pour la diversité culturelle
- 54 Adélar Godbout, Précurseur de la Révolution tranquille
- 55 Vient de paraître Adélar Godbout vous parle
- 56 Mémoires de députés
- 58 Les parlementaires, de très grands consommateurs d'information
- 61 La Fondation des parlementaires québécois poursuit sa mission en Tunisie
- 62 La Place des Arts inaugure l'Espace culturel Georges-Émile Lapalme
- 64 Anciens parlementaires en action
- 68 125<sup>e</sup> anniversaire de l'hôtel du Parlement



En couverture :

### Georges-Émile Lapalme

Élu chef du Parti libéral du Québec le 20 mai 1950, occupa cette fonction jusqu'en 1958. Élu député libéral dans Montréal-Outremont à l'élection partielle du 9 juillet 1953. Chef de l'opposition de 1953 à 1960. Réélu en 1956, en 1960 et en 1962. Vice-premier ministre de juillet 1960 à septembre 1964. Procureur général dans le cabinet Lesage de 1960 à 1963 et ministre des Affaires culturelles du 28 mars 1961 au 9 septembre 1964.



Collection Aline Cloutier  
Assemblée nationale du Québec

Notre collègue Michel Leduc trace le portrait de Mme Aline Cloutier qui vient de déposer aux archives de l'Assemblée nationale plus de 200 caricatures d'hommes politiques des années soixante, dont celle-ci de l'ancien premier ministre Daniel Johnson. Plusieurs dessins de Mme Cloutier illustrent des articles de ce numéro du Bulletin de l'Amicale.

# Mot du rédacteur

## De la culture



Serge Geoffrion

« Des artistes, des créateurs, c'est par eux que nous sommes nous-mêmes et que nous pourrions le demeurer ». Ainsi s'exprima monsieur Georges-Émile Lapalme en créant le ministère des Affaires culturelles en 1961.

L'historien Jean-Charles Panneton, qui a publié en 2000 une biographie de Georges-Émile Lapalme, nous donne l'occasion dans ces pages, en ce 50<sup>e</sup> anniversaire « des Affaires culturelles », d'apprécier le combat de M. Lapalme pour la création de ce ministère. Et nous rappelle ainsi l'héritage de ce visionnaire et grand réformiste que *Le Devoir* présentait récemment comme « l'architecte oublié de la révolution du Québec culturel ».

En toile de fond, comme toujours, des articles sur ce que nous devenons et faisons, ici et à l'étranger, acteurs toujours présents de notre vie collective, citoyennes et citoyens engagés dans les affaires de la cité. Et aujourd'hui prêts à offrir, notamment dans l'espace francophone, nos services et notre expertise aux organismes oeuvrant en matière d'observation électorale et de formation à la démocratie parlementaire.

Et c'est de cette place que nous occupons dans l'espace public que nous voulons débattre au sein de notre Amicale, théâtre convivial certes, mais également un lieu tout désigné pour initier une réflexion sur l'état de notre démocratie et sur celles et ceux qui l'incarne. Un premier pas est franchi dans ce Bulletin avec le texte du journaliste Norman Delisle, jeune retraité de la Tribune de la presse qui se penche sur le rôle des médias dans ce qui s'apparente de plus en plus à un désenchantement de la population face au politique.

Dès son arrivée à la présidence de notre Amicale, Cécile Vermette a d'ailleurs pris l'initiative de lancer ce débat sur les nouveaux rapports « citoyens et élus ». Notre présidente a siégé à l'Assemblée nationale pendant 22 ans, rappelons-le, propose entre autres, que l'école joue un rôle plus important dans l'apprentissage d'une culture politique où, disait-elle en entrevue, tout devient matière à l'ironie, au spectacle et trop souvent, à un humour de mauvais goût. Elle s'interroge aussi sur la politique à l'ère du « clic », la toile venant bousculer bien des habitudes quant elle n'est pas carrément une source, une gracieuseté de l'anonymat, de mensonges, voire de diffamation. À cet égard, elle pose une question pertinente sur l'arrivée des nouvelles technologies dans le vaste champ de la démocratie parlementaire. Autant de pistes que notre Amicale nous convie à explorer au cours des prochains mois.

Un colloque intitulé *La démocratie, les députés et les médias* viendra d'ailleurs, cet automne, enrichir le débat sur cette trilogie fascinante, un événement qui s'inscrira dans la foulée du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Tribune de la presse.

Encore une fois, je tiens à remercier tous les anciens parlementaires et nos fidèles collaborateurs pour leur apport inestimable à ce numéro du Bulletin de l'Amicale.

**Serge Geoffrion, rédacteur**  
Député de La Prairie (1998-2003)

# 17<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

## PROGRAMME DES 17 ET 18 MAI 2011

### Le mardi 17 mai 2011 – les accompagnateurs sont invités à cette journée

- 10 h Accueil des membres et de leurs conjoints rue des Parlementaires, près de la guérite
- 10 h 15 Départ en autocar pour la visite du Grand Théâtre de Québec dans le cadre de son 40<sup>e</sup> anniversaire
- 10 h 30 Accueil
- 12 h Déjeuner, aux frais des participants, au restaurant *Le 47<sup>e</sup> Parallèle*
- 13 h 30 Retour à l'hôtel du Parlement, porte de la Famille-Amérindienne
- 14 h **Période des affaires courantes**
- 15 h Réunion du Comité des archives et objets de mémoire (à confirmer)
- 16 h Visite de l'exposition à l'Observatoire de la Capitale et visite de l'exposition sur le 125<sup>e</sup> de l'hôtel du Parlement
- 17 h 15 Accueil à la porte de la Famille-Amérindienne
- 17 h 30 Réception offerte par le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, à la salle du Conseil législatif
- Remise des Prix de l'Amicale
- 18 h 30 Dîner offert par la présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, madame Cécile Vermette, au restaurant Le Parlementaire

### Le mercredi 18 mai 2011 – réservé aux membres de l'Amicale

- 8 h 30 Accueil dans le hall central de l'hôtel du Parlement - entrée par la porte de la Famille-Amérindienne
- 9 h Assemblée générale annuelle des membres de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec au restaurant Le Parlementaire
- 11 h Photographie officielle
- 12 h Déjeuner offert par le président de l'Assemblée nationale et président honoraire de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, monsieur Jacques Chagnon, au restaurant Le Parlementaire
- Invités : Les parlementaires de la 39<sup>e</sup> législature et les membres de l'AAPO

# *L'émergence de l'espace public dans la politique : une occasion de réfléchir à l'avancement de la société*



Cécile Vermette

La perception de la population face aux politiciens se dégrade de plus en plus au Québec. De nombreuses manifestations de cette mauvaise perception éclatent au grand jour. Le taux de participation électorale décroît. Les citoyens démontrent à l'égard des élus, ironie, cynisme, voire même du mépris. L'éclosion des médias sociaux donne un droit de parole sans que le citoyen soit invité à participer à un véritable débat social. La démocratie de masse semble être mal adaptée à notre époque.

Cette accessibilité au débat politique façonne les prémisses des changements dans les rapports citoyens et politiques. Peut-on parler de révolution citoyenne? L'exercice de la démocratie, tel que nous le pratiquons aujourd'hui, répond-il aux besoins des citoyens d'exprimer leurs opinions à tout moment entre deux élections? Il est nécessaire de réfléchir à ce sujet pour mieux trouver réponse à ce mouvement de masse. Alors comment ordonner, organiser, rationaliser une approche systémique dans un tel état de fait.

## **Le débat est ouvert**

Nous qui avons assumé l'exercice du pouvoir et le maintien de la démocratie, quel enseignement en a-t-on retenu? Riche d'un bagage de la maîtrise de la gouvernance, je crois que nous devons partager cette expérience et réfléchir sur les enjeux qui atteignent aujourd'hui la classe politique.

Par une série d'articles, nous engageons une discussion sur les différents phénomènes sociaux qui orientent l'opinion publique. J'ai invité le vice-président de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, monsieur Gilles Morin, à participer à cette réflexion afin de vérifier si la rupture du lien de confiance entre le politique et l'électorat est propre au Québec. Je compte donc sur vos commentaires afin de nous apporter un éclairage soucieux du maintien et du respect de nos institutions, garantes de nos libertés.

**Cécile Vermette**

Députée de Marie-Victorin (1985-2007)

Présidente de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec



# *Politiciens et médias :*

## *une grosse côte à remonter*



Norman Delisle

Dans la liste des professions au Québec, les politiciens sont en avant-dernière place en matière de crédibilité, juste avant les ... vendeurs d'automobiles usagées.

Tous les récents sondages d'opinion démontrent que les personnalités politiques

sont de moins en moins crédibles. Au yeux du grand public, ils passent pour des gens préoccupés uniquement de leurs intérêts personnels, prêts à tout pour que le parti politique dont ils sont membres se maintienne au pouvoir ou s'en empare.

Bref, les Québécois ont peu confiance à leurs élus. Ce sentiment est aisément palpable lors des campagnes électorales, où les discours et les engagements des uns et des autres sont reçus avec scepticisme. Les discours politiques font naître des sourires ironiques chez la plupart des électeurs, ou du moins chez la minorité qui prête encore l'oreille aux interventions des candidats.

Cette désillusion des citoyens a une conséquence dramatique: ils sont de moins en moins nombreux à se rendre aux urnes le jour du scrutin. Lors des dernières élections générales au Québec en 2008, seulement 57 pour cent des électeurs inscrits ont daigné aller déposer leur bulletin de vote. Quelle différence avec les scrutins de 1960, de 1970 ou de 1976, où le taux de participation dépassait les 80 pour cent dans chaque cas.

La situation est encore pire lors des élections complémentaires. En plus du désenchantement face à la politique, il faut prendre en considération ici que les électeurs, lors des élections complémentaires, savent qu'ils ne pourront pas renverser le gouvernement par leur vote. Ils sont donc plus nombreux

encore à demeurer à la maison. Le creux de la vague a probablement été atteint lors du scrutin dans la circonscription de Saint-Laurent en septembre 2010. Seulement 21,6 % des électeurs sont allés voter.

Et que dire des élections municipales ou scolaires! Dans ce dernier cas, on a vu souvent un taux de participation frisant les 10 pour cent. Un élu issu de ce scrutin n'a à peu près aucune crédibilité. Sa légitimité pourrait même être remise en cause.

Un tel désenchantement a une autre conséquence grave. Les partis politiques ont de plus en plus de difficulté à recruter des candidats valables lors d'un scrutin. Plusieurs personnes, qui constitueraient des valeurs de premier plan pour une élection, refusent de présenter leur candidature et de se lancer en politique, craignant que leur nom ne soit associé à ce que Michel Chartrand appelait ironiquement «du monde pas montrable».

On doit constater que les campagnes électorales sont peu propices aux débats d'idées. Les candidats et les partis politiques qui les regroupent se tournent désormais vers les attaques personnelles et la publicité dite «négative», qui consiste à dénigrer l'adversaire plutôt que de mettre ses idées et son programme en évidence.

En face d'une telle situation, les élus cherchent des boucs émissaires. Les médias d'information, qui servent de lien entre la population et le monde politique, sont souvent montrés du doigt par les dirigeants politiques.

On accuse les médias d'information de ne mettre en lumière que les côtés négatifs de la vie politique, les scandales, la corruption de certains élus. Les médias se concentrent aussi sur le superficiel, le commérage, le potinage, sans aborder les dossiers de fond ou les problèmes sociaux majeurs.

Il faut dire que les politiciens évitent soigneusement de heurter la presse, de se mêler des dossiers controversés qui touchent les médias d'information.

---

## *Politiciens et médias: une grosse côte à remonter*

Ainsi, c'est sans aucune réaction du milieu politique et gouvernemental que depuis une douzaine d'années se sont constitués des empires médiatiques comme Gesca, Quebecor, Global, Southam ou Trans-Continental. On a vu des géants de l'information se constituer sans aucune opposition, même sans aucun murmure des élus.

Pourtant, en 1974, quand Gesca, qui possédait quatre quotidiens, avait voulu absorber UniMédia, qui contrôlait trois autres quotidiens. Le premier ministre du temps, Robert Bourassa, avait refusé de donner son aval car il craignait la concentration de la presse. La transaction n'avait pas eu lieu.

Dans d'autres pays comme la France, la propriété des médias d'information est contrôlée et la propriété croisée, c'est-à-dire la concentration entre les mêmes mains de journaux et de médias électroniques, est interdite.

### **Des ex-parlementaires inquiets.**

Pour M<sup>me</sup> Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin à l'Assemblée nationale du Québec pendant 22 ans, de 1985 à 2007, «Les politiciens, s'ils veulent rétablir le lien de confiance, devront parler des vrais enjeux, sans détour, tenir compte des préoccupations des citoyens, et considérer l'action citoyenne non comme un obstacle, mais plutôt comme le reflet des inquiétudes».

M<sup>me</sup> Vermette, qui préside depuis 2010 l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, note que la venue du «journalisme citoyen» par le biais d'internet et des médias sociaux, change la donne et les règles journalistiques. «La culture du secret n'a plus sa place. On réclame plus de transparence. La population n'est pas dupe et les citoyens veulent parler des vrais enjeux sans détour et sans bavure.»

L'ancienne députée de Marie-Victorin rappelle qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les élus avaient peur du suffrage universel un

peu comme ils ont peur, aujourd'hui, de la participation citoyenne. «Les médias sociaux expriment la pensée et les vœux de ceux qu'on appelait antérieurement la majorité silencieuse».

Elle conclut que «Nous avons affaire à un nouveau champ politique où se manifeste la démocratie». C'est autour de ce champ que devra se construire le nouveau système politique.

Ces questions délicates de perte de crédibilité des élus et du rôle joué par les médias dans ce phénomène inquiètent des anciens parlementaires.

«Quelques facteurs ont provoqué un désarroi, une certaine angoisse. Les valeurs tacites que nous avons toujours prises pour acquises ont été mises de côté», constate Gilles Morin, un ancien député de la Législature de l'Ontario. M. Morin, québécois de naissance, a été député provincial du comté de Carleton-Est de 1985 à 1999, au Parlement ontarien de Toronto. Il a même été pendant une brève période ministre dans le gouvernement de David Peterson.

Parmi ces valeurs mises de côté, l'ancien député nomme la civilité dans les discours, la tolérance dans les divergences d'opinion, le respect des lois, des droits humains et des institutions, et le dévouement à la cause du bien public.

«Ces valeurs ont été implantées dans les décennies qui ont suivi la Deuxième guerre mondiale. Cette vision du Canada semble être renversée, déplore M. Morin. Que nous réserve le futur? À nous de trouver une solution. Nous faisons face à d'extrêmes difficultés. Nous avons un grand besoin de leaders compétents et prêts à prendre la relève».

**Norman Delisle**

Journaliste à la Tribune de la presse parlementaire à Québec pendant plus de trente ans.

# *L'Amicale des anciens parlementaires du Québec au service de la démocratie et de la coopération*



L'Amicale des anciens parlementaires du Québec (AAPQ), fondée en 1994, regroupe près de 230 anciens députés de l'Assemblée nationale du Québec de différents horizons, aux expériences diversifiées issus de toutes les forma-

tions politiques. Elle a notamment pour mission de mettre les connaissances et l'expérience des anciens députés au service de la démocratie parlementaire tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec. (L.R.Q., chapitre A-19.2, article 6.1)

L'Amicale a établi une liste des compétences et des disponibilités de ses membres intéressés à se rendre disponibles pour œuvrer à l'international. En complémentarité avec les services offerts par l'Assemblée nationale, elle souhaite également contribuer à l'avancement de la démocratie.

Dans cette optique, l'Amicale offre ses services et l'expertise de ses membres aux organismes oeuvrant en matière d'observation électorale et aux organismes offrant de la formation dans les démocraties émergentes notamment les partis politiques, la société civile, les organisations vouées à l'avancement des droits des femmes et de la jeunesse.

## **Nos valeurs, notre mission et nos principes**

L'AAPQ souhaite contribuer à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité.

L'AAPQ souscrit à la mission de l'Assemblée nationale de contribuer activement à la promotion ainsi qu'à la consolidation des institutions et processus démocratiques.

Nos interventions reposent sur l'analyse des besoins, la préparation des participants et le partage du savoir-faire.

## **Nos services de formation**

Le Québec possède une longue tradition de vie démocratique, l'Assemblée nationale étant une des plus anciennes institutions parlementaires en Amérique. Les parlementaires occupent des fonctions de législateurs, de contrôleurs du pouvoir exécutif et de représentants de la population. À cet égard, tous les anciens membres de l'Assemblée ont développé une vaste expérience de vie parlementaire qui leur permet de s'exprimer sur :

- le fonctionnement des partis politiques
- les techniques d'organisation électorale
- la formation électorale
- la communication : le discours politique
- les techniques pour développer le leadership
- l'éthique
- l'organisation des travaux parlementaires
- le fonctionnement des commissions parlementaires
- le processus législatif, la procédure parlementaire
- la rédaction et l'interprétation législative
- les fonctions parlementaires
- la formation de nouveaux députés à la suite d'une élection
- les relations entre le député et ses commettants

## **Nos services d'observation électorale**

Plusieurs anciens parlementaires ont déjà participé à des missions d'observation électorale. Leur expérience à titre de parlementaires peut être mise à profit. Ils ont connu la période électorale, la victoire et parfois la défaite.



## *L'Amicale des anciens parlementaires du Québec au service de la démocratie et de la coopération*

De plus, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), qui a produit un guide expliquant les grands principes de l'observation électorale, offre ses services pour préparer les membres qui seraient invités à participer à de telles missions. Tout membre retenu pour ce genre de mission s'engage à participer à une rencontre avec des représentants du DGEQ pour préparer sa mission.

**L'AAPO dispose d'un bassin de près de 60 formateurs qui totalisent près de 500 ans d'expérience parlementaire**

Ce bassin de formateurs issus de divers domaines : administration, affaires, finance, économie, éducation, enseignement, santé, droit, journalisme et communication, municipal, communautaire, juridique et politique. Plusieurs des membres, en plus d'être députés, ont déjà occupé des fonctions d'importance telles que ministres, présidents ou vice-présidents de l'Assemblée nationale, présidents de commissions parlementaires, adjoints parlementaires, etc.

Outre leur expérience politique et parlementaire, plusieurs d'entre eux ont occupé ou occupent toujours des postes de responsabilités dans la société.

### **L'expertise disponible**

Outre l'observation électorale et la formation sur la démocratie et le parlementarisme, des ateliers peuvent être développés, sur demande, sur les sujets suivants :

- État de droit
- droits et libertés
- éthique et politique
- séparation des pouvoirs
- systèmes électoraux
- rôle des partis
- systèmes parlementaires et gouvernementaux
- démocratie parlementaire
- gouvernance
- administration publique
- égalité des sexes
- rôle des femmes en politique

La plupart des membres intéressés par des missions ou des formations ont une expérience politique ou parlementaire à l'étranger, dans beaucoup de pays sur tous les continents.



À la dernière Assemblée générale annuelle de l'Amicale, le 19 mai 2010, notre collègue Diane Leblanc (Beauce-Sud, 1997-2007), à titre de présidente du Comité sur le parlementarisme et la démocratie, a tracé les grandes lignes de ce qui devait aboutir sur cette participation souhaitée de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec à l'avancement de la démocratie parlementaire. (Photo : Christian Chevalier).

### **Nos méthodes d'intervention**

- tenue de séminaires
- ateliers d'échange d'information, de formation ou de perfectionnement destinés aux parlementaires, aux dirigeants de partis politiques et aux organisations de la société civile
- conférences

### **Les avantages à retenir les services d'anciens parlementaires**

Les anciens parlementaires ont un recul face à la vie parlementaire, ils disposent aussi d'un atout majeur pour la plupart, la DISPONIBILITÉ. Ils offrent également leurs services gracieusement. Seuls les frais de transport et de séjour sont à la charge des demandeurs.

**Pour nous joindre**  
Secrétariat de l'AAPO  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 2.27  
Québec (Québec) G1A 1A3  
Tél. : 418 266-1101 poste 70321  
Télé. : 418 644-7124  
aapq@assnat.qc.ca

# Le combat de Georges-Émile Lapalme pour la création du ministère des Affaires culturelles



Jean-Charles Panneton

1961. Inspiré par la mise en place d'un tel ministère en France, Lapalme reprend l'idée en 1959 dans l'un de ses manuscrits intitulé *Pour une politique*, qui sert de programme électoral pour la Parti libéral du Québec aux élections générales de 1960. Dans ce texte, Lapalme écrit : «Le moment est venu de concevoir politiquement l'État provincial du Québec comme un phénomène culturel.»

Bien que le premier article du programme libéral traite spécifiquement de culture, les grands enjeux électoraux de 1960 se portent plutôt du côté des questions politiques et économiques. Au sein du conseil des ministres, les membres sont divisés sur la pertinence de créer un ministère des Affaires culturelles. Si René Lévesque et Paul Gérin-Lajoie se montrent en faveur du projet, de nombreux ministres sont en accord avec la politique culturelle du gouvernement du Canada et jugent trop nationaliste le projet de leur confrère. De nombreux ministres sont fraîchement débarqués d'Ottawa, comme Jean Lesage, qui a servi sous Louis Saint-Laurent et a voté en faveur de la politique culturelle fédérale. Mais Georges-Émile Lapalme, fidèle à sa conception d'un autonomisme actif et positif visant à occuper tous les champs de compétence reconnus par l'AANB – position qu'il a défendue durant les années 1950 lorsqu'il est à la direction du parti –, se refuse à

laisser le gouvernement fédéral occuper le domaine stratégique de la culture. Devant l'insistance de Lapalme, Jean Lesage, voulant éviter d'inutiles tensions au sein du gouvernement, acquiesce à la demande tout en n'attribuant au nouveau ministère qu'un mince budget de 3,1 millions de dollars.

Le ministère des Affaires culturelles est officiellement créé par l'Assemblée législative le 8 mars 1961. Dans le texte de loi, en plus des articles décrivant les pouvoirs et les responsabilités administratives du ministre et du sous-ministre, on trouve l'idée que le ministre doit favoriser l'épanouissement des arts et des lettres au Québec et à l'étranger. Sous l'autorité du ministre se retrouvent de nouveaux organismes, tels l'Office de la langue française, le Département du Canada français d'outre-frontières, le Conseil des Arts ainsi que des organismes déjà existants, comme la Commission des monuments historiques, les bibliothèques et musées provinciaux, les archives, les conservatoires de musique et d'art dramatique et les concours artistiques, littéraires et scientifiques.

L'accueil de la création de ce ministère est mitigé. L'Union nationale, par la bouche de son chef intérimaire, Antonio Talbot, ressort pour l'occasion son discours anti-communiste. Dans les médias, André Laurendeau est l'un des rares à saluer l'initiative tout en entrevoyant les limites d'action du ministère. Dans ses mémoires, Lapalme révèle que la création du ministère se fait plutôt dans l'indifférence générale des Québécois, alors qu'ailleurs, comme dans la revue *Jeune Afrique*, on souligne la naissance de ce nouveau ministère. Le peu d'intérêt voire l'indifférence de la population, des intellectuels et des hommes politiques constitue un obstacle sérieux à la survie et à l'expansion du ministère. Dans le milieu politique québécois, plusieurs considèrent ce ministère comme la *bébelle à Lapalme*.

---

## *Le combat de Georges-Émile Lapalme pour la création du ministère des Affaires culturelles*

Avec un mince budget et des effectifs réduits, le nouveau ministre des Affaires culturelles constate l'imminence de la tâche mais surtout le retard du Québec dans le domaine culturel. C'est au plan des infrastructures que ces retards sont les plus frappants. Les équipements de diffusion et de promotion culturelle sur le territoire de la province sont pratiquement inexistantes. Les bibliothèques publiques se retrouvent uniquement dans les grands centres urbains. Et les collections de ces rares bibliothèques sont d'une grande pauvreté. Guy Frégault, alors sous-ministre aux Affaires culturelles, parle d'un retard invraisemblable et de sous-développement auxquels seule une politique de *colonisation intensive* à l'intérieur de la province peut remédier.

Avec la création du ministère, de nombreux organismes qui existent déjà et qui dépendent du Département de la jeunesse et du Secrétariat provincial sont rapatriés sous l'autorité des Affaires culturelles. L'une des premières tâches de Frégault est de recenser ces organismes. Le sous-ministre visite ainsi la bibliothèque Saint-Sulpice, le Conservatoire de musique et d'art dramatique, le Musée du Québec et les Archives, de même que les différents services administratifs, comme celui des bibliothèques publiques, d'astronomie, de musique, d'information et d'archéologie. Les conclusions du rapport qu'il remet au ministre soulignent l'aspect embryonnaire des services administratifs, le manque de motivation du personnel et l'insuffisance des ressources humaines et financières, qui réduisent significativement les activités.

Trois nouveaux organismes sont mis en place en même temps que le ministère, soit l'Office de la langue française, le Conseil provincial des Arts et le Département du Canada français d'outre-frontières. Pour Lapalme, l'Office est un organisme stratégique puisque la langue française apparaît comme l'élément central de la culture québécoise. S'il faut s'attaquer

à la piètre qualité de la langue française au Québec, notamment dans les institutions publiques et particulièrement dans les écoles, le ministre compte également faire respecter la langue française. Bien que la province ait un statut bilingue, Lapalme se fait le défenseur du renforcement du visage français du Québec. Il n'apporte toutefois pas de solutions définitives. Le ministre souligne tout au plus qu'à travers le bilinguisme il faut garantir la primauté du français, particulièrement dans l'affichage. L'idée de doter l'Office de moyens coercitifs visant à faire respecter le caractère français est même proposée dans un document de travail. Le problème de l'utilisation répandue de l'anglais au travail et dans les affaires est aussi mis en lumière.

Le Conseil des Arts du Québec, conçu par le ministre comme le pendant du conseil canadien, est défini par la loi comme un organisme consultatif du ministère. Durant sa première année d'existence, son président, aidé de 27 conseillers, va tenter d'en définir le statut et les responsabilités. Entre-temps, le Conseil doit voir à l'application d'une loi sur l'assurance-édition votée en avril 1962. L'organisme est aussi appelé à examiner toutes les demandes de subventions liées à l'activité culturelle et collabora avec le ministère afin de l'aider à déterminer le budget des programmes de subventions.

Sur la question des relations France-Québec, Lapalme ne perd pas de temps. À l'automne 1960, il se rend à Paris avec l'idée de poser un premier geste d'ouverture vers la France, bien qu'il ne sache pas encore de quelle façon. Pour l'ancien chef libéral, la révolution culturelle que doit amorcer le Québec ne peut se faire sans l'appui du foyer même de la civilisation française. C'est finalement lors d'une rencontre avec le ministre d'État chargé des Affaires culturelles, André Malraux, que celui-ci propose à Lapalme l'établissement d'une Maison du Québec à Paris. Elle sera inaugurée le 5 octobre 1961,

## *Le combat de Georges-Émile Lapalme pour la création du ministère des Affaires culturelles*

à peine plus d'un an après la première entrevue Malraux-Lapalme! Par cet événement, le Québec fait sa première véritable sortie sur la scène internationale et entame des échanges dans les domaines économique, scientifique et technique avec la France.

Si les relations France-Québec sont prioritaires pour Lapalme, le renforcement du fait français en Amérique du Nord l'est tout autant. Selon le ministre, l'État du Québec constitue la mère patrie de tous les Canadiens français et Franco-Américains. Par conséquent, il a le devoir de veiller à l'épanouissement de cette culture et de cette langue française à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Malgré le retard dans la mise sur pied du Département du Canada français d'outre-frontières, Lapalme prononce une série de conférences dès 1961 en Nouvelle-Angleterre, à New York et en Colombie-Britannique. Le ministère finance aussi les amitiés Québec-Afrique ainsi que l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF), qui établit par la suite son siège social à Montréal.

L'action du ministère ne se limite pas simplement à la création d'une structure, elle s'étend à tous les domaines de la culture : agrandissement du Musée du Québec; organisation de la première rétrospective du peintre automatiste Paul-Émile Borduas à Québec; organisation d'expositions d'œuvres de peintres québécois à Bordeaux, à Paris et à Spolète en Italie; création d'un nouveau musée d'art contemporain; financement de nombreuses troupes de théâtre dont celle du Théâtre du Nouveau Monde et du Rideau Vert; création d'une douzaine de bibliothèques publiques locales; adoption d'une nouvelle loi sur l'assurance-édition; mise sur pied d'une commission d'enquête sur le commerce du livre au Québec; augmentation des budgets consacrés aux concours littéraires, artistiques et scientifiques.

La mise en place du ministère ne se fait toutefois pas aussi rapidement que le souhaiterait Lapalme, notamment à cause d'un manque de personnel. En

effet, les nominations se font attendre, car les autorisations du contrôleur de la Trésorerie, André Dolbec, sont plutôt difficiles à obtenir. Ces contrôles excessifs ainsi que l'obstruction systématique ont comme résultat, comme le révèle le rapport des comptes publics, que, pour 1963-1964, 26,9% du budget accordé au ministère n'est pas utilisé. Le rapport met en évidence qu'aucun autre ministère ne se voit opposer autant de refus de la Trésorerie. Si Dolbec considère la culture comme un luxe, le chef de cabinet du premier ministre, René Arthur, partage quant à lui le conservatisme de Lesage et dans l'entourage du premier ministre, ils sont plusieurs à remettre en question l'existence même du ministère. Le fossé est profond entre les deux conceptions. Un accrochage avec le premier ministre au sujet du financement de la tournée européenne de l'Orchestre symphonique de Montréal et d'une troupe de théâtre, exacerbe les tensions déjà vives entre les deux hommes et provoque la démission de Lapalme en septembre 1964.



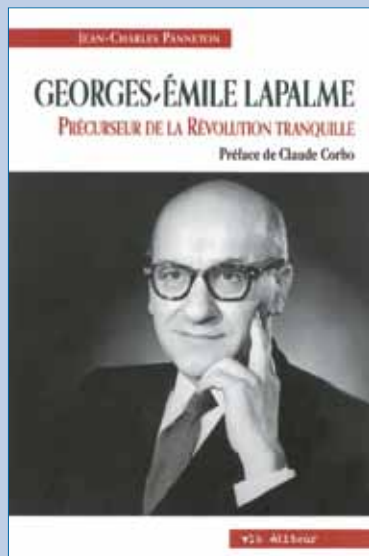
Georges-Émile Lapalme

## *Le combat de Georges-Émile Lapalme pour la création du ministère des Affaires culturelles*

Malgré les oppositions au sein du conseil des ministres et du bureau du premier ministre, –desquelles découlent l’octroi de faibles ressources financières, humaines et matérielles –, le ministère des Affaires culturelles sous la direction de Georges-Émile Lapalme présente un bilan des plus impressionnants comme le souligne d’ailleurs son successeur Pierre Laporte dans un hommage qu’il lui rend lors de son entrée en fonction à l’automne 1964. En ce 50<sup>e</sup> anniversaire du ministère des Affaires culturelles, il apparaît donc pertinent de rappeler la contribution exceptionnelle de celui qui est considéré comme l’un des pères de la Révolution tranquille.

Jean-Charles Panneton

Historien et politologue de formation, Jean-Charles Panneton a travaillé quelques années en journalisme et enseigné au niveau collégial avant de poursuivre sa carrière en affaires publiques. Il est notamment l’auteur des biographies *Georges-Émile Lapalme : précurseur de la Révolution tranquille* (2001) et *Pierre Laporte Parcours d’un homme d’action* (automne 2011).



### **Les ministres depuis 1961**

- Georges-Émile Lapalme (1961-1964)
- Pierre Laporte (1964-1966)
- Jean-Noël Tremblay (1966-1970)
- François Cloutier (1970-1972 et 1973)
- Claire Kirkland Casgrain (1972-1973)
- Denis Hardy (1973-1975)
- Jean-Paul L’Allier (1975-1976)
- Louis O’Neill (1976-1978)
- Denis Vaugeois (1978-1981)
- Clément Richard (1981-1985)
- Gérald Godin (1985)
- Lise Bacon (1985-1989)
- Lucienne Robillard (1989-1990)
- Liza Frulla (1990-1994)
- Marie Malavoy (1994)
- Rita Dionne-Marsolais (1994-1995)
- Jacques Parizeau (1995)
- Louise Beaudoin (1995-1998)
- Agnès Maltais (1998-2001)
- Diane Lemieux (2001-2003)
- Line Beauchamp (2003-2007)
- Christine St-Pierre (2007-)

# *Le 1<sup>er</sup> avril 1961, la création du ministère des Affaires culturelles*

En 1953, le gouvernement Duplessis institue la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, présidée par le juge Thomas Tremblay. Le rapport de la Commission, déposé en 1956, contient un important volet culturel. Les commissaires y affirment la nécessité d'accroître le soutien financier aux institutions culturelles et de créer, notamment, un conseil des arts, des lettres et des sciences. Le Parti libéral fait siennes plusieurs de ces recommandations au cours de la campagne électorale de 1956. En 1960, la mise en place d'un ministère des Affaires culturelles constitue le premier des 54 articles du programme du Parti libéral, écrit en grande partie par Georges-Émile Lapalme : «Par l'établissement d'un ministère des Affaires culturelles, le gouvernement de la province jouera le rôle qui lui incombe dans la vie culturelle du Québec et de la nation.»

Dans sa présentation du projet de loi créant le ministère, le premier ministre Lesage déclarait : «Le gouvernement ne crée pas la culture et le gouvernement ne la dirige pas non plus... il cherche tout simplement à créer le climat qui facilite l'épanouissement des arts.»

La loi est adoptée le 24 mars 1961 et Lapalme est nommé ministre le 28. Lors de l'entrée en vigueur de la loi, le 1<sup>er</sup> avril, le ministère se voit confier la responsabilité des archives, des bibliothèques et des musées, du Conservatoire de musique et d'art dramatique, des concours littéraires, scientifiques et artistiques, d'un département du Canada français outre-frontières et d'un Service d'archéologie. La loi crée également un Conseil provincial des arts et l'Office de la langue française.

«Le gouvernement a l'intention de faire de la province de Québec le centre de rayonnement de la culture française en Amérique. Le fait français constitue un ensemble de valeurs qui enrichissent le Canada tout entier. Nous croyons que la création d'un ministère des Affaires culturelles est une nécessité vitale, surtout au moment où la population du Québec dans son ensemble est plus que jamais éveillée à l'apport qu'elle pourra fournir à l'épanouissement de notre vie nationale.»

Jean Lesage, 28 mars 1961



Georges-Émile Lapalme, à gauche (assis), très attentif à l'allocution du premier ministre Jean Lesage.

## *Georges-Émile Lapalme, Précurseur de la Révolution tranquille* Jean-Charles Panneton, VLB éditeur, 2001.

NDLR-Dans un des premiers numéros du Bulletin de l'Amicale, en 2001, notre collègue Jérôme Proulx avait fait la recension de la biographie de Georges-Émile Lapalme, un ouvrage de Jean-Charles Panneton. Nous publions de nouveau ce texte de M. Proulx qui fut l'adjoint parlementaire du ministre des Affaires culturelles de 1980 à 1984.



Jérôme Proulx

«J'ai perdu 19 ans de ma vie en politique», affirmait M. Lapalme lorsqu'il démissionna comme ministre des Affaires culturelles, le 3 septembre 1964. Or, ce livre nous démontre à quel point cet intellectuel engagé a joué un rôle déterminant au Québec – soit comme chef de parti, comme chef de l'opposition ou encore comme ministre dans le gouvernement Lesage – et que sa contribution fut un apport majeur dans l'évolution du Québec. Les historiens n'ont pas gâté M. Lapalme. Il faut donc remercier Jean-Charles Panneton qui vient de publier cet essai sur l'un des principaux précurseurs de la Révolution tranquille, celui-là même qui a préparé la société québécoise à l'après-duplessisme.

La préface de Claude Corbo trace une synthèse remarquable de notre histoire des années 50 et situe M. Lapalme, de 1945 (à Ottawa) jusqu'à sa démission en septembre 1964, dans les courants modernes de la pensée politique. L'auteur raconte la jeunesse et la formation de M. Lapalme, du séminaire de Joliette jusqu'à l'Université de Montréal. Il décrit les grands mouvements qui ont présidé à l'élaboration de sa pensée et déjà apparaît une dominante: son attachement à la culture et à la langue françaises. L'auteur rappelle ensuite son passage à Ottawa de 1945 à 1950, où comme back bencher, le jeune député se sentait isolé et perdu dans un univers qui n'était pas le sien.

L'écrivain s'attarde davantage à décrire les campagnes électorales de 1952 et de 1956 au cours desquelles M. Lapalme dut faire face à la redoutable machine de l'Union nationale et à toutes les méthodes frauduleuses utilisées pour gagner des élections. Comme chef de parti, M. Lapalme a dû affronter certes le redoutable Duplessis, mais aussi travailler avec un parti divisé entre une aile réformiste et une aile conservatrice. De plus, il y avait un pacte de non agression entre députés unionistes et députés fédéraux (ce fut le cas à Saint-Jean), pacte qui limitait le travail de M. Lapalme. L'auteur parle de 16 circonscriptions où il y eut trahisons et complicités malheureuses sans compter évidemment la bonne entente qui existait entre MM. Duplessis et Saint-Laurent sur deux sujets importants, soit l'exploitation des

ressources naturelles de l'Ungava et la question de l'impôt provincial pour laquelle le fédéral a accordé à M. Duplessis ce qu'il avait demandé.

C'est au cours de la période de 1950 à 1958 que M. Lapalme s'affirme comme un grand réformiste à la fois dans ses discours, dans ses actions et dans son programme électoral. D'abord, il fonde la Fédération libérale du Québec en novembre 1955. Le Parti libéral provincial se distingue alors du grand frère fédéral et favorise la fondation du journal *La Réforme* avec les frères Jean-Louis et Guy Gagnon. Par ses engagements sur la justice sociale, l'éducation, la santé, la culture et la vie politique, les prises de position de M. Lapalme ont toujours effrayé plusieurs de ses amis traditionalistes aussi bien à Québec qu'à Ottawa et lui ont fait perdre plusieurs appuis.

Un bref chapitre nous montre comment le chef devient contesté, surtout après la défaite de 1956. Cependant, de mai à juillet 1959, il rédige un programme, développe une idéologie, une pensée, qui prennent la forme d'un manuscrit de deux volumes (300 pages) intitulé *Pour une politique*. M. Lesage demande à l'auteur de condenser son manuscrit pour en faire le programme officiel de la campagne électorale de 1960 qui conduira à la victoire du Parti libéral provincial.

L'auteur rappelle que c'est une authentique politique culturelle que prône M. Lapalme avec, comme moteur, la langue et la culture françaises. Son discours réformiste touche la législation ouvrière, l'habitation, la sécurité sociale et la santé. Il propose une profonde réforme électorale, la création d'un ministère de l'Éducation, un contrôle étatique de nos ressources naturelles, etc. Toutes les grandes réformes des années 60 se trouvent dans ce manifeste quasi prophétique.

L'auteur nous trace le portrait d'un intellectuel engagé qui a su proposer de vraies solutions aux problèmes d'un Québec moderne, ouvert sur le monde. Il nous apparaît comme un être d'une intégrité remarquable qui a consacré 19 ans de sa vie à la collectivité. Alors que les politiciens d'aujourd'hui sont décriés et peu appréciés, M. Lapalme demeure pour tous un phare et un modèle de vie publique.

M. Lapalme serait-il le véritable père de la Révolution tranquille? Le Québec d'aujourd'hui doit beaucoup à cet homme politique.

Jérôme Proulx

Député de St-Jean (1966-1970 et 1976-1985)

# Camille Laurin : le paradoxe de la réussite

Ce texte paraît à l'occasion de la publication de la première évaluation scientifique de l'œuvre de Camille Laurin, sous les auspices de la Chaire Senghor de la Francophonie\* de l'Université du Québec en Outaouais.



Jean-François Simard

Réfléchir sur l'héritage politique de Camille Laurin, c'est, en quelque sorte, nous donner les moyens de mieux comprendre la situation dans laquelle se retrouve actuellement notre collectivité nationale. Si le Québec se sait capable d'assumer pleinement son indépendance politique, il se contente toutefois de son statut d'État fédéré. Comment expliquer ce paradoxe? Nous proposons ici une hypothèse exploratoire.

Sensible au mouvement de décolonisation en cascade des années soixante, Laurin croyait ardemment que le Québec s'inscrirait lui-aussi bientôt dans cette



Camille Laurin (Photo : Jacques Nadeau)

grande vague d'émancipation nationale. Mais le médecin, psychiatre et psychanalyste ne pouvait tolérer d'attendre le grand soir pour se mettre à l'œuvre et changer le Québec de l'intérieur, quitte à repousser le sentiment d'urgence de réaliser l'indépendance. Il en était pleinement conscient et pour lui, le serment d'Hippocrate a toujours primé sur la stratégie politique. Pour tout dire, il était convaincu que l'indépendance ne verrait pas le jour sans d'abord réaliser de profondes transformations sociales. Il fallait extirper de l'inconscient collectif québécois les vieux démons qui entravaient ses élans de liberté. L'essentiel de sa pensée politique est là.

C'est pourquoi, il accepta avec enthousiasme le mandat de Ministre d'État au développement culturel que lui confiait le premier ministre Lévesque. Entouré d'une équipe prestigieuse, il a fait sienne la définition anthropologique de la culture. Pour lui, la culture est ce par quoi une société se distingue du reste du monde. Renforcer la culture d'une nation, c'est consolider son «moi» collectif, agir sur la confiance, la fierté, le sentiment d'appartenance, la capacité d'entreprendre.

Le ministre Laurin a alors voulu donner au gouvernement une feuille de route : ce fut la *Politique québécoise du développement culturel*. Là se trouve le véritable génie de Camille Laurin. La politique linguistique à laquelle son nom reste fortement attaché – qui répondait à une commande particulière de correction de la Loi 22 et de ses tests linguistiques tellement décriés – est certes une innovation sociale majeure, mais la loi 101 n'en demeure pas moins la pointe de l'iceberg de l'œuvre de Camille Laurin.

L'entreprise majeure de sa carrière politique, la Politique québécoise du développement culturel, aborde tour à tour l'éducation, les arts, la recherche scientifique, les communications, l'économie, l'immigration, le loisir, l'habitat, le travail et la santé. Cette Politique dotait l'État québécois des orientations à suivre pour achever la Révolution tranquille dont certaines dimensions étaient restées en plan. Il poussait ainsi beaucoup plus loin le concept de souveraineté



## Camille Laurin : le paradoxe de la réussite

culturelle avancé par Robert Bourassa ; la vision anthropologique de la culture proposée par Laurin et son équipe visait à convaincre le peuple québécois qu'il est capable d'accomplir de grandes choses. Il voyait dans cette Politique l'occasion de s'adresser à l'intelligence et aux émotions afin de renforcer la personnalité collective du Québec. Et qui sait, peut-être lui donner le goût d'aller plus loin !

Plus loin, c'est l'indépendance politique. Mais sans attendre, il avait entrepris d'extirper nos vieux complexes d'infériorité vis-à-vis la France, pour la culture et la langue, et vis-à-vis nos voisins pour la bosse des affaires. Pour lui, le contexte nord-américain imposait d'accéder à l'indépendance démocratiquement, une fois dépouillé des complexes que les Québécois nourrissaient depuis la Conquête.

### Une innovation sociale réussie

Un collectif de collaborateurs du ministre (Guy Rocher, Fernand Dumont, Pierre Lucier, Jean-Claude Corbeil, Alain Bergeron, Arthur Amyot) vient de publier une première évaluation scientifique de son œuvre<sup>1</sup>. Leur conclusion est évidente ; la situation de colonisé dans laquelle le psychiatre Laurin a trouvé la société québécoise des années soixante a pratiquement disparu. Porteur de transformations sociales, le ministre a largement réussi, par les politiques publiques qu'il a initiées et développées, à changer l'image que le Québec se fait de lui-même. À telle enseigne qu'on peut se demander si la révision du discours souverainiste n'appelle pas un dépassement définitif de « la théorie du colonisé », sur laquelle s'est érigée l'armature idéologique du Parti québécois dès sa fondation.

De là à croire que la nation québécoise dispose de tous les moyens nécessaires pour assurer son développement, c'est une autre question. Le coffre à outils n'est pas complet, loin s'en faut. Les gains chèrement acquis demeurent fragiles et poreux. L'interprétation des droits collectifs reste soumise à une chartre des droits individuels qu'aucun gouvernement québécois n'a jusqu'ici acceptée.

En somme, l'œuvre de Camille Laurin aura réussi, pour un temps, à sécuriser la société québécoise et à consolider son rôle de foyer de convergence d'une culture française originale et reconnue dans toute la francophonie. Homme d'état, humble géant de la politique québécoise, son œuvre est venue compléter l'élan de la Révolution tranquille. On peut même affirmer, rétrospectivement, que le pari Laurin a transformé la société québécoise plus profondément que le pari Trudeau.

Au terme de sa vie, Camille Laurin n'aura pas vécu l'accomplissement de l'objectif ultime qu'il s'était fixé, celui de réaliser l'innovation sociale qui aurait fait du Québec un pays au sens du droit international public. Mais est-ce bien cela qu'il faut retenir de son œuvre ?

Si le Québec ne doit plus aujourd'hui être considéré comme une colonie comme on l'entendait encore, il y a quarante ans à peine, c'est peut-être parce que Laurin et ses frères de combat auront réussi justement là où ils croient avoir échoué. L'innovation sociale est un capital patient. L'héritage de Camille Laurin est riche et la moisson n'a pas encore fini de donner.

Jean-François Simard

Député de Montmorency (1998-2003)

Yvon Leclerc

Chef de cabinet de Camille Laurin (1978-1984)

<sup>1</sup> Simard, J-F., (dir) et Guy Rocher, Yvon Leclerc, Pierre Lucier, Fernand Daoust, Jean-Claude Corbeil, Arthur Amyot, Alain Bergeron. *L'œuvre de Camille Laurin. La politique publique comme instrument de l'innovation sociale*. Coll. Chaire Fernand-Dumont sur la culture, Québec, éd. PUL.



\* NDLR. La Chaire Senghor de la Francophonie a vu le jour à l'Université du Québec en Outaouais, en mars 2009. Son lancement s'est fait sous le haut patronage du secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Abdou Diouf. La mission de cette chaire d'étude, la première du genre en Amérique, est de rassembler les chercheurs d'une même institution universitaire qui, au-delà de leur appartenance disciplinaire et départementale, partagent un intérêt pour la recherche sur les enjeux reliés à la Francophonie. Notre collègue, le professeur Jean-François Simard, est le titulaire de cette chaire d'étude. Il est également chercheur à l'Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés. Titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université Laval, il a publié en 2001 *Montmorency : Histoire d'une communauté ouvrière*.

# Pierre Laporte 1921-1970 : un destin tragique \*



Gilles Lesage

Après quinze années de journalisme militant, principalement au journal *Le Devoir*, Pierre Laporte se joint en 1961 à «l'équipe du tonnerre» de Jean Lesage.

Le 14 décembre 1961, il est élu député libéral de Chambly (où il demeure, à Saint-Lambert), dans une élection partielle.

Une première femme, madame Marie-Claire Kirkland, est élue le même jour, succédant à son père, dans le comté de Jacques-Cartier.

Dès son premier discours à l'Assemblée législative, le 10 janvier 1962 (pas de longues vacances des Fêtes en janvier en ce temps-là...), le nouveau député salue et remercie ses confrères d'hier, «qui m'ont entouré d'une amitié aussi persévérante et désintéressée». Il ajoute : «À travers les membres distingués de la Tribune de la presse, c'est au journalisme québécois que je veux rendre hommage... Nous pouvons affirmer avec fierté que nous avons dans le Québec une classe de journalistes dont la compétence, le talent et la conscience professionnelle ne le cèdent à aucun autre groupe que je connaisse...

Les journalistes rendent quotidiennement des services précieux à la communauté tout entière. Comme groupe, leur honnêteté professionnelle, leur souci de faire le meilleur travail possible est au-dessus de tout reproche. Il faut toutefois songer qu'ils travaillent sur la matière qu'on leur fournit et on ne saurait leur reprocher de ne pas découvrir des traits de génie dans les propos du premier démagogue venu !».

Le lendemain, le rédacteur en chef de *La Presse*, Gérard Pelletier, collègue et ami du député, note que M. Laporte avait une double raison de vanter notre profession: «D'abord, il en est à peine sorti lui-même; ensuite, quel est le législateur qui peut, en démocratie, rester indifférent aux grands organes de diffusion? Il fait bon recevoir un tel témoignage. De temps à autre. Pas trop souvent, toutefois, afin que demeure intacte la combativité des journalistes, vertu cardinale de notre métier...

Il nous reste enfin à souhaiter que le nouveau député apporte à ses nouvelles fonctions la même énergie, le même zèle, la même agresseivité de bon aloi qui caractérisèrent jadis tant de ses reportages.»

Ce sera éminemment le cas.

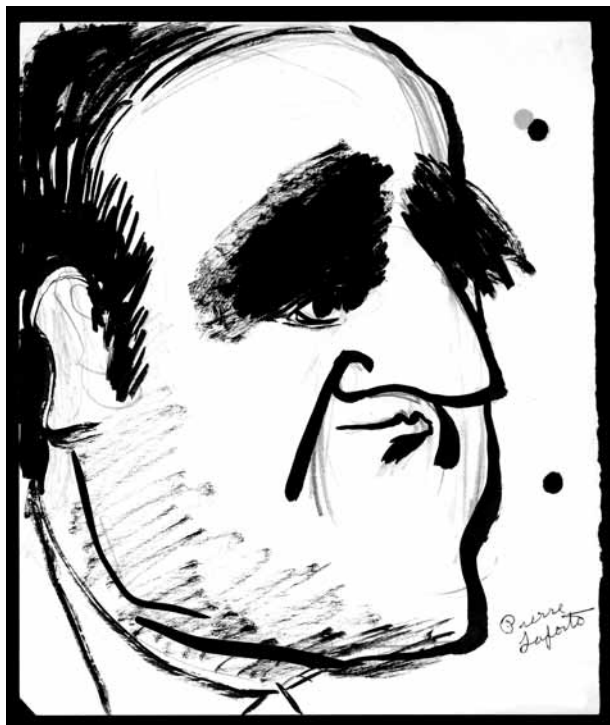
## Un ministre fort actif

Dès la fin de cette même année 1962, soit le 5 décembre, Pierre Laporte est nommé ministre des Affaires municipales du gouvernement Lesage, et il le restera jusqu'à la fin du deuxième mandat, soit jusqu'au 16 juin 1966.



Pierre Laporte

## *Pierre Laporte 1921-1970 : un destin tragique*



Caricature de Pierre Laporte, par M<sup>me</sup> Aline Cloutier

À ce titre, fort actif, il procédera aux premières fusions municipales, notamment en formant une seule nouvelle ville, Laval, avec la dizaine de paroisses de l'île Jésus. Dès lors, comme trente ans plus tard sous le régime péquiste de Lucien Bouchard, la lutte fut féroce et l'opposition impitoyable. Mais, déterminé, Laporte résista, même à ses amis, et fit vaincre le gros bon sens.

Il appliqua la même recette robuste dans son propre entourage, suscitant la fusion de ville Jacques-Cartier à la ville de Longueuil, la débarrassant ainsi de ses éléments les plus louches et suspects.

Il est également ministre des Affaires culturelles (MAC) du 9 septembre 1964 jusqu'à la défaite, en juin 1966. À ce titre prestigieux, il remplace le ministre fondateur, Georges-Émile Lapalme

Dès 1961, avant même la création du ministère de l'Éducation, M. Lapalme avait réussi à créer le MAC, assorti d'un Office de la langue française. Avec de maigres ressources, au

grand dam du titulaire, le MAC eut une grande influence dans divers domaines, notamment linguistique. Pour la première fois, le Québec se dotait modestement de moyens d'intervention gouvernementale dans les secteurs les plus névralgiques.

Lorsque Georges-Émile Lapalme quitte «le paradis du pouvoir» (selon le titre de ses mémoires ministériels), début septembre 1964, il est naturellement remplacé par Laporte. Ce dernier, fort actif, aura aussi le temps, en moins de deux ans, d'élaborer un vaste projet de politique culturelle et linguistique. Ce «livre blanc» de la culture est évoqué par Guy Frégault (qui fut sous-ministre de Lapalme et Laporte au MAC), dans ses mémoires publiés en 1976 sous le titre si évocateur de *Chroniques des années perdues...*

Ce projet est laissé de côté, en haut des tablettes, durant les quatre ans de régime de l'Union nationale. Mais les libéraux le sortiront de la poussière à la suite de l'élection de Bourassa en avril 1970 et de sa recherche laborieuse de ce qu'il appelait la «souveraineté culturelle»...

### **Compétences internationales?**

Pierre Laporte participe aussi activement à ce que le premier titulaire de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, appelait le développement de la personnalité internationale du Québec, à savoir que le Québec peut et doit exercer, à bon droit et pleinement, sur le plan externe les compétences qui sont les siennes sur le plan interne, en vertu de la Confédération canadienne. Surtout en matière de langue et de culture, d'éducation et de santé.

Ainsi, en 1964, la France et le Québec signent une première entente de coopération en matière d'éducation, à savoir: la création d'une Commission permanente franco-québécoise chargée des échanges d'enseignants et d'étudiants.

Laporte est aussi amené à signer, tout comme le nouveau ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, les premières ententes culturelles avec la France, notamment avec l'illustre André Malraux. Le Québec «international» donne lieu à de vives

---

## *Pierre Laporte 1921-1970 : un destin tragique*

tensions entre le trio Québec-Ottawa-Paris, notamment lors de la gestation laborieuse de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), en 1970, et des balbutiements de la Francophonie.

### **Un leader pugnace et ambitieux**

Ambitieux, entreprenant, bon orateur, coriace, pugnace, Laporte a aussi été le premier leader parlementaire du gouvernement en 1965 et 1966, à Québec. Avant lui, cette importante fonction de chef d'orchestre parlementaire avait toujours été assumée par le premier ministre lui-même, dont Duplessis et Lesage. Celui-ci, dans un geste de confiance énorme, confie cette tâche à Laporte.

Ce dernier, à Québec depuis une vingtaine d'années, avait une connaissance approfondie de la lourde procédure parlementaire, et il fut excellent leader.

A ce titre, souligne Jocelyn Saint-Pierre (*Histoire de la Tribune de la presse* à Québec, pages 268 et 269), il a joué un rôle important dans la réforme des institutions parlementaires. Laporte ferraille vaillamment avec ses condisciples d'université, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand, et le leader de l'opposition unioniste, le coloré Maurice Bellemare, député de Champlain.

Après la défaire crève-coeur des libéraux, en juin 1966 (ils obtiennent plus de votes mais moins de sièges que l'Union nationale, portée au pouvoir), Laporte devient à son tour leader de l'opposition, face à Bellemare.

Fidèle parmi les fidèles, Laporte ne faillit pas à la tâche. Il aime la joute parlementaire. Il accompagne Jean Lesage jusqu'au bout - on a envie de dire: jusqu'à la lie - avec une cohorte décimée qui fait face au gouvernement unioniste. Pressés, sans cesse, deux aspirants au leadership libéral, Claude Wagner et Robert Bourassa, battent la campagne et courtisent les militants. Épuisé, à bout de ressources, le père de la Révolution tranquille quitte le champ de bataille, le 28 août 1969.

Ancien procureur chef de la Couronne, ayant été durant deux ans ministre de la Justice et partisan de «la loi et l'ordre», Wagner est adulé par les conservateurs qui trouvent que ça va trop vite et veulent ralentir le rythme des réformes, grâce au député de Verdun.

Journaliste de renom, ministre influent, parlementaire courageux, Laporte rallie facilement plusieurs collègues, anciens et nouveaux, mais les appuis populaires du député de Chambly ne sont pas solides.

Ses fonctions parlementaires le retiennent souvent à Québec, au lieu de courtiser les délégués libéraux convoqués à Québec pour janvier 1970. Ulcéré, il aurait souhaité notamment le soutien de son ancien journal et de son directeur, Claude Ryan. Mais celui-ci fait plutôt confiance au discret Robert Bourassa et à son parcours sans faute.

Jeune et brillant avocat et économiste - imaginé par sondages robotiques, ainsi que l'establishment libéral le met en marché - le député de Mercier n'a que trente-six ans, mais il a l'appui en sourdine, en douceur, du chef démissionnaire, des bailleurs de fonds et des principaux organisateurs du PLQ, dont Paul Desrochers et Alcide Courcy.

Après quatre mois de campagne, en janvier 1970, Bourassa l'emporte facilement, dès le premier tour.

Dépité, Wagner se défile, avec fracas, et se dirige vers Ottawa.

Laporte finit troisième, loin derrière Bourassa et Wagner. Déçu, se sentant abandonné par les militants, mais faisant contre mauvaise fortune bon coeur, il est encore mordu par le démon de l'action politique. Laporte reste quand même auprès du nouveau chef, devenant en quelque sorte son principal lieutenant et leader parlementaire.

Du 12 mai à la mi-octobre 1970, Pierre Laporte est ministre de l'Immigration (créé en 1968) et ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre dans le cabinet Bourassa. En l'absence de ce dernier, il agit aussi comme premier ministre intérimaire, notamment entre le 7 et le 10 octobre, alors que Robert Bourassa séjourne à New York pour mousser des investissements dans le développement hydroélectrique de la Baie James.

### **La Crise d'octobre 1970**

Le diplomate anglais Richard Cross est kidnappé le lundi matin 5 octobre par la cellule Libération du FLO, le Front de libération du Québec. Lecture du manifeste du FLO, à CKAC, puis à la télévision de Radio-Canada.

## *Pierre Laporte 1921-1970 : un destin tragique*



Le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. René Blondin et M. Pierre Laporte lors de son assermentation en 1970.

Pierre Laporte lui-même est enlevé chez lui en fin d'après-midi du samedi 10 octobre par la cellule Chénier.

Les événements se bousculent. Escalade des communiqués du FLQ et des manifestations, surtout étudiantes.

Une quinzaine de «sages», alertés par Claude Ryan et René Lévesque, appellent les gouvernements à négocier pour sauver la vie des deux otages, sans céder au terrorisme. Fausses rumeurs de «gouvernement parallèle», de conjurés et de conjuration contre les gouvernements (...).

### **Les mesures de guerre**

Ottawa et Québec ont recours, le vendredi 16 octobre, à la loi sur les mesures de guerre.

Ottawa multiplie les crocs-en-jambe, si bien que le jeune Bourassa donne la pénible impression d'être sous la tutelle de Pierre-Elliott Trudeau, en pleine apothéose pancanadienne.

Le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, garde fermement la ligne dure du «law and order». Le samedi, l'assassinat de M. Laporte, par étranglement (conclura le coroner), marque le point culminant de la Crise d'octobre 1970.

Sa dépouille mortelle est retrouvée dans le coffre arrière d'une voiture, à l'aéroport de Saint-Hubert (non loin de l'endroit où il avait été détenu pendant une semaine effroyable), en fin de soirée du samedi suivant, le 17 octobre 1970.

Ses funérailles sont célébrées le mardi suivant, le 20 octobre, à la basilique Notre-Dame de Montréal. Il a été inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal.

Le 3 décembre, Richard Cross est libéré et ses ravisseurs obtiennent des sauf-conduits pour Cuba.

Le 28 décembre, Paul Rose, Jacques Rose et Francis Simard sont arrêtés et accusés du meurtre de Pierre Laporte. Le quatrième membre de la cellule Chénier, Bernard Lortie, a

## Pierre Laporte 1921-1970 : un destin tragique

été appréhendé plus tôt. Les quatre, se disant collectivement responsables», seront tous condamnés à plusieurs années de prison (...).

Par ailleurs, Gérard Filion, qui a été patron de Pierre Laporte pendant quatorze ans au Devoir, évoque la conversation qu'il a eue avec son journaliste-vedette le jour d'automne 1961 où il lui annonça sa candidature dans Chambly:

«Je lui avais dit à peu près ceci: «Chambly est le comté voyou de la province de Québec. Les villes champignons, qui ont poussé sur son territoire depuis la guerre, ont toutes des administrations corrompues. Les députés, bleus ou rouges, ont tous eu des problèmes de crédibilité et d'intégrité. Chambly, pour toi, c'est un naturel. Tu habites Saint-Lambert, le comté est libre et, dans une élection partielle, c'est gagné d'avance. Mais n'oublie pas, Chambly, c'est Chambly. Je pressentais pour lui des moments difficiles, mais jamais ce qui lui arriva en cette journée ensoleillée d'octobre 1970.»

Le directeur du Devoir habitait lui-même à Saint-Bruno, dans le même comté. Dans *Fais ce que peux- En guise de mémoires*, publié en 1989 par Boréal, Filion conclut ainsi sur Laporte:

«Me suis-je senti un peu responsable de sa fin tragique? Presque. Je me suis quelques fois demandé s'il n'aurait pas renoncé à son dessein si j'avais insisté davantage pour le retenir. Car je le connaissais bien mon Pierre Laporte, ses qualités et ses faiblesses. Il était d'une générosité sans limite, pas regardant de son temps ni de son argent; son argent et celui des autres. J'ai rarement rencontré un homme aussi insouciant sous le rapport de l'argent. Intelligent, travailleur, bon organisateur, de contact facile, il possédait les qualités d'un politicien d'avenir, de la graine de ministre. Mais il lui arriva de jouer au ballon sur la pelouse de sa propriété le jour où des voyous décidèrent de faire l'indépendance dans le sang».

Pierre Laporte avait des gènes politiques, la passion de l'action, le goût du combat, visière levée. Une vie intense, un destin tragique.

**Gilles Lesage**

Ancien journaliste au Devoir, Gilles Lesage a été membre de la Tribune de la presse à l'Assemblée nationale pendant 30 ans.

\* Ce texte est la deuxième partie d'un long témoignage sur Pierre Laporte qu'a livré le journaliste Gilles Lesage en vue de deux émissions d'une demi-heure chacune avec l'historienne Martine Dumais à Radio-Galilée de Québec.f

### Faire du français « la langue prioritaire »

En 1965, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles et responsable de l'Office de la langue française, prépare un livre blanc sur les affaires culturelles dans lequel il déclare que l'État doit agir comme l'incarnation de la nation en défendant la culture et en assumant la responsabilité des relations culturelles avec les pays francophones.

Le livre blanc renferme des recommandations précises : donner au français le statut de « langue prioritaire »- c'est la première fois que cette notion apparaît dans un document officiel; améliorer la qualité du français dans l'enseignement; créer un service de recherches et d'études linguistiques, un centre de terminologie, une commission de sociologie et un service d'affichage, de la réclame et des raisons sociales. On y précise également que l'État devra accorder des subventions aux linguistes québécois pour leurs recherches et leurs enquêtes, de même que pour la publication de leurs travaux. Le document ne sera pas rendu public, mais l'idée de faire du français la langue prioritaire au Québec sera intégrée dans le programme du Parti libéral en 1968.

Source : Les 50 ans de la Révolution tranquille, un courant d'inspiration

# Une Histoire de la Tribune de la presse à Québec, de 1960 à nos jours



Jocelyn Saint-Pierre

cet ambitieux projet. Selon moi, la Tribune de la presse de Québec est une institution méconnue qui a joué un rôle de premier plan dans notre histoire. Ils ont été les yeux, la voix et les oreilles de la nation.

En 2007, j'ai publié chez VLB une première tranche de *l'Histoire de la Tribune de la presse à Québec*, soit celle de la période antérieure à 1960 où j'avais montré notamment que la Tribune avait été créée officiellement le 11 novembre 1871 alors que le journalisme parlementaire existait, lui, depuis les premières séances de notre Parlement, soit depuis 1792. Ce livre retraçait l'histoire des rapports et des tensions entre le monde politique et le monde de la presse depuis 1871 jusqu' en 1959. J'arrêtais en 1959, avec la mort de monsieur Duplessis et l'arrivée de la télévision. Cela appelait donc un autre tome pour la période 1960 à aujourd'hui fort différente à bien des égards.

Grâce aux activités «Retrouvailles» des anciens membres de la Tribune, amorcées en 2008, je suis à rassembler des documents et des témoignages sur cette période. Je suis en contact avec plusieurs anciens membres de la Tribune que je veux interviewer. En 2009-2010, j'ai suivi plus étroitement les correspondants parlementaires dans leur quotidien au

Historien retraité de l'Assemblée nationale depuis maintenant près de deux ans, j'ai entrepris de poursuivre des recherches personnelles sur la presse parlementaire de Québec. Le présent texte veut expliquer ma démarche et montrer en quoi les anciens parlementaires pourraient m'aider dans

Parlement. Je m'intéresse surtout à leur origine socio-économique, à leur formation, à leur carrière, à leurs sources d'information (scrum, conférence de presse, période de question, téléphone, rencontre, etc.), et aux rapports qu'ils ont entretenus avec le monde politique et avec leurs collègues journalistes. J'aimerais décrire leur lieu de travail et leurs activités sociales (notamment le fameux banquet annuel). Comme vous le savez, le monde des médias est en crise. On craint même la disparition de certains médias écrits. Par ailleurs, la couverture de la politique que font de nos jours les médias est fort critiquée. Qu'en est-il vraiment? La Tribune est un merveilleux point d'observation pour décrire cette crise et en évaluer les impacts sur notre vie démocratique. En retournant dans le passé, je pense pouvoir retrouver l'origine de ces problèmes.

Mais le volet qui concerne les anciens parlementaires est la contrepartie des acteurs politiques. Je souhaiterais pouvoir échanger avec un certain nombre d'entre vous pour avoir des témoignages sur vos rapports avec les membres de la Tribune. Ceux et celles qui seraient intéressés à me rencontrer ou à me faire part par écrit de leurs souvenirs et commentaires peuvent me rejoindre au (418) 831-5554 ou par courriel à [jocstpier@videotron.ca](mailto:jocstpier@videotron.ca).

Mes 35 années passées à l'Assemblée nationale m'ont permis de bien connaître le fonctionnement de nos institutions parlementaires et les personnes qui les ont animées. J'utilise les mots «bien connaître», je devrais être plus modeste. Quelques heures passées avec d'anciens parlementaires m'en apprennent toujours à chaque fois. Il n'y a rien que l'expérience pratique puisse remplacer.

Le tome 2 de *l'Histoire de la Tribune de la presse*, qui vise un large public, devrait paraître en 2011 ou 2012. Je suis bien conscient de l'ampleur de la tâche et des récifs qui jalonnent mon parcours. Votre collaboration ferait de cet ouvrage un meilleur ouvrage; elle permettrait d'enrichir notre mémoire collective.

Jocelyn Saint-Pierre

Historien retraité de l'Assemblée nationale



# *La vie après la politique : l'aventure indienne de Normand Jutras*



Rita Dionne-Marsolais

et en avons profité pour entreprendre un périple d'un mois à la découverte de l'Inde du Nord. Au retour à Delhi, en fin de parcours, nous avons causé «post vie politique» avec lui. Ce séjour en Inde et ces échanges étaient passionnants et nous voulons les partager avec les lecteurs du Bulletin de l'Amicale.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, Normand Jutras est chargé de projet pour le Groupe CVTech en Inde. Au lendemain de la fin abrupte de sa vie politique à l'élection de 2007, Normand acceptait de relever ce nouveau défi, loin du pays, de ses amis et de ses enfants... Il partait avec son épouse, Andrée Bergeron, pour une première expérience de six mois. Ils y sont encore...

Après la vie trépidante de la politique, à la fois comme député et ministre de la Justice, plonger dans une vie totalement différente lui souriait. Cette nouvelle vie, où tout était à apprivoiser ou à découvrir n'était pas pour lui déplaire. «Cette forme d'isolement a été salutaire après la vie politique. Cela a même été nécessaire parce que la coupure de la politique aurait été très difficile, voire impossible», précise Andrée.

Et Normand ajoute : «Mon épouse et moi, nous avons plongé dans cette nouvelle culture. L'éloignement et la différence ont permis une coupure avec la vie politique. Le fait de nous retrouver isolés a été bénéfique. Être loin des enfants et des petits-enfants est difficile mais je suis heureux ici. Le défi est intéressant et le climat est agréable. On a tellement à découvrir : la culture, l'histoire, la religion, les coutumes, la vie

indienne... La compréhension de tout cela est cruciale pour la réussite du projet de CVTech ici.» L'entreprise a été invitée à soumettre une proposition à Tata Motors quant à l'implantation des systèmes de transmission qu'elle fabrique dans l'auto Nano, la voiture la moins chère au monde. C'est à partir d'analyses comparatives et de recherche internationale que le groupe CVTech a été approché.

Le mandat de Normand est d'explorer le marché indien pour les possibilités d'implantation des systèmes de transmission à variation continue (CVTS) sur des véhicules fabriqués en Inde. Il est important de souligner que le projet n'est pas de faire fabriquer des CVTS en Inde parce que la main d'œuvre y est moins chère. Il s'agit plutôt d'une exigence des compagnies indiennes que de fabriquer au pays ce qui compose les véhicules qui y sont construits. Outre les négociations en cours avec Tata Motors, des projets sont aussi en discussion avec d'autres entreprises.

## **Un défi de taille dans un pays qui connaît la puissance de son pouvoir d'achat!**

Quand on lui demande ce qui, de sa vie politique passée, l'aide dans ce mandat, il répond sans hésitation que c'est l'expérience de la gestion de dossiers



Heureuses de rencontrer notre collègue Normand Jutras et son épouse, Andrée Bergeron, à notre arrivée à Delhi.



## *La vie après la politique : l'aventure indienne de Normand Jutras*

importants et complexes et la réussite de ses projets politiques qui lui ont donné la confiance d'accepter de relever un tel défi.

« Mon expérience ministérielle et celle de député de Drummond, avec les dossiers de l'Hôpital Sainte-Croix à Drummondville, le doublement de l'autoroute 55 et la création de milliers d'emplois dans le secteur manufacturier du comté grâce aux programmes gouvernementaux d'aide aux entreprises notamment, m'ont appris à travailler en équipe avec patience et diplomatie, deux qualités essentielles à la réussite en affaires, en particulier en Inde ».

Se lancer en politique et relever le défi avec succès pendant treize ans n'est pas différent, pour lui, de celui d'aller en Inde pour une entreprise québécoise. Le fait de joindre une entreprise du Québec et, qui plus est, de sa région, a sûrement permis à Normand, consciemment ou non, de poursuivre sa mission de député et de bien servir sa communauté en collaborant à la réussite d'une entreprise du comté.

Son expérience d'avocat lui est aussi très utile parce que le droit est un aspect très important dans ce pays et le système juridique, d'origine britannique, est comparable à celui du Québec à l'exception de quelques particularités. Par contre, la lenteur des appareils juridiques et gouvernementaux fait partie des défis à relever pour faire des affaires en Inde. La complexité de la culture et le poids des religions dans la vie de tous les jours ainsi que les traditions encore très fortes



Lucie Papineau et Rita Dionne-Marsolais devant le Taj Mahal, à Agra, dans l'État de l'Uttar Pradesh.

comme celle des castes dans la société indienne (malgré son abolition officielle en 1947, lors de l'indépendance du pays) font encore partie des façons de faire. La corruption est aussi très présente. D'ailleurs, selon une ONG internationale, l'Inde se retrouverait au 83<sup>e</sup> rang en matière de corruption dans le monde, alors que le premier rang revient au pays le moins corrompu.

L'intérêt et la curiosité de Normand et de son épouse les ont conduits à visiter le pays pour mieux comprendre plusieurs caractéristiques de la société indienne. Leur empathie commune avec les Indiens et l'affection qu'ils portent à la population leur a permis de se familiariser graduellement avec un pays complexe qui connaît l'un des taux de croissance économique parmi les plus élevés au monde.

Cette croissance exceptionnelle pose problème aux entreprises à cause des difficultés de rétention de main d'œuvre, de planification des dépenses et de circulation des biens. En effet, les occasions étant tellement nombreuses, la mobilité de la main d'œuvre et la course à l'avancement pour améliorer son sort causent beaucoup de soucis aux employeurs qui veulent retenir leurs meilleurs employés. Il en résulte des variations imprévisibles dans les coûts de main d'œuvre. En plus, Delhi étant la cinquième ville au monde pour la densité de la circulation automobile, la livraison des produits est un autre défi de taille en Inde. Les nombreux postes de péages dispersés sur le territoire, pratiquement entre chaque province, et la bureaucratie outrancière, avec des formulaires encore au carbone, entraînent des retards excessifs.

« Ce qui prendrait normalement un mois au Québec requiert cinq à six mois et plus en Inde. De plus, pour les Indiens, ce qui est requis ici doit être fabriqué ici. Il faut quelquefois beaucoup d'efforts et d'imagination pour répondre à cette attente. Ensuite, même si les échéances sont importantes pour les étrangers, elles ne sont pas toujours respectées par les Indiens eux-mêmes. Tout comme la ponctualité semble une qualité avec laquelle l'Indien a beaucoup de difficultés. En conséquence, les négociations ne finissent jamais. Cela peut

## *La vie après la politique : l'aventure indienne de Normand Jutras*



En compagnie de monsieur Sinil Chaudry, l'adjoint de Normand Jutras au sein du Groupe CVTech.

être amusant pour le touriste qui négocie un achat mais c'est très long et épuisant pour celui qui veut faire des affaires en Inde et qui doit respecter un «échancier», ajoute l'ancien député de Drummond.

Même si certaines conditions sont différentes pour les Indiens et pour les étrangers, il existe des situations semblables pour tous les résidents en Inde. La pollution, par exemple, est généralisée à cause de la nature du sol, plutôt sablonneux, et la sécheresse de l'air. La gestion des déchets pose également un très gros problème car cet enjeu ne semble intéresser personne en Inde. Bien que l'hygiène personnelle soit impeccable, les déchets sont l'affaire des «intouchables», la dernière des castes. Malgré l'abolition des castes, certaines convictions qui s'y rapportent sont encore très vivantes dans l'esprit des citoyens indiens. Certaines corvées leur sont encore réservées. Enfin, bien que l'instruction soit obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, il n'y a pas de sanction pour ceux qui retiennent leurs enfants à la maison, soit parce qu'ils ont besoin de leur travail ou qu'ils ne peuvent défrayer le peu de frais requis pour les fournitures scolaires. Même si on retrouve des écoles sur tout le territoire de ce vaste continent, elles sont insuffisantes en taille et en nombre et souvent très éloignées. En conséquence, 300 à 400 millions d'Indiens, soit le tiers de la population, ne savent ni lire ni compter! Aussi, la pauvreté est très présente malgré un taux de croissance économique global enviable.

Paradoxalement, la technologie est néanmoins très avancée en Inde, bien qu'inégalement utilisée sur le territoire. Les télécommunications ne coûtent pas cher et sont très efficaces. Personne ne peut vivre sans son téléphone cellulaire. Cela cause d'ailleurs des embêtements durant les multiples séances des négociations souvent interrompues par une sonnerie. Par contre, ce qui peut être frustrant en négociation présente un avantage pour Normand qui peut garder le contact avec ses collaborateurs au Québec et avec ses enfants par le biais des télécommunications. Andrée et lui peuvent voir grandir leurs petits-enfants grâce à la magie de la caméra de leur ordinateur. Cela facilite grandement le maintien des relations avec le Québec.

Somme toute, Normand vit une expérience extraordinaire. Son épouse et lui sont heureux de découvrir un nouveau pays en pleine révolution économique. Malgré le temps requis pour conclure les projets, leur expérience est enrichissante et le fait que ses employeurs connaissaient déjà l'Inde leur a permis de faire face, avec un peu d'humour, à une réalité parfois difficile. Avec les amis qu'ils ont rencontré là-bas, ils ont compris que la réalité indienne est la même pour tous les étrangers. Ils constatent néanmoins que l'Inde change rapidement et que les grandes entreprises étrangères commencent à imposer leurs façons de faire (avec des horaires de cinq jours par semaine, par exemple). Ils observent de plus en plus de femmes vêtues de saris dans les usines, surtout au Kerala où les Indiens sont plus instruits et où les hommes et les femmes ont des salaires égaux.

La vie après la politique est passionnante pour Normand Jutras et visiblement il ne songe pas à la retraite car il lui reste tellement à faire ....

**Rita Dionne-Marsolais**  
Députée de Rosemont (1994-2008)

**Photos : Lucie Papineau**  
Députée de Prévost (1997-2007)

# Monument de l'Ordre national du Québec

## Nos regards se tournent vers la lumière



«Ce monument témoigne de la grandeur de l'Ordre national du Québec, devenu institution au prestige considérable en à peine un quart de siècle», a dit M<sup>me</sup> Maryse Lassonde, présidente de l'Ordre national du Québec.

Pour souligner les 25 ans de l'Ordre national du Québec, un monument dédié aux personnes décorées de la distinction la plus prestigieuse du Québec a été inauguré sur la Promenade Samuel-De Champlain, le 7 octobre 2010.

La cérémonie s'est déroulée en présence du premier ministre, M. Jean Charest, de la présidente du Conseil de l'Ordre, M<sup>me</sup> Maryse Lassonde, C.Q., ainsi que du président et directeur général de la Commission de la capitale nationale, M. Jacques Langlois.

Intitulée *Nos regards se tournent vers la lumière*, l'œuvre réalisée par l'artiste Roland Poulin met en lumière l'apport inestimable de tous les chevaliers et chevalières, officiers et officières, grands officiers et grandes officières au développement et au rayonnement du Québec.

Grâce à la participation de l'État et de généreux donateurs de l'Ordre, cette œuvre se veut un cadeau offert à la population québécoise. Elle représente une source inépuisable d'inspiration pour tous, et plus particulièrement une invitation à la jeunesse appelée à édifier la société de demain.

«Ce monument témoigne de la grandeur de l'Ordre national du Québec, devenu institution au prestige considérable en à peine un quart de siècle», a dit Maryse Lassonde.

À l'entrée ouest de la promenade, s'érige l'œuvre sculptée par Roland Poulin, prix Paul-Émile-Borduas en 2001, «dont le talent et la maîtrise ont permis d'opérer une synergie réussie entre sa création et le fleuve, tout près, puissant symbole de l'identité du Québec sur les insignes que l'on retrouve de l'Ordre national du Québec», a déclaré la présidente du Conseil de l'Ordre, M<sup>me</sup> Maryse Lassonde.



À l'entrée ouest de la promenade, s'érige l'œuvre sculptée par Roland Poulin, «dont le talent et la maîtrise ont permis d'opérer une synergie réussie entre sa création et le fleuve, tout près, puissant symbole de l'identité du Québec», a déclaré M<sup>me</sup> Lassonde.

## La vie après le séisme \*



Christiane Pelchat

Comme Haïti, le séisme du 12 janvier 2010 a marqué ma vie pour toujours. Une partie de mon cœur est à jamais ensevelie sous l'hôtel Montana depuis que mon beau mari, Serge Marcil, y est décédé. Deux cent cinquante mille morts dans ce terrible tremblement de terre dont on entend de moins en moins parler.

Parmi eux, des femmes comme Myriam Merlet, Anne-Marie Coriolan, Magalie Marcelin, militantes féministes engagées dans la transformation de l'avenir haïtien, nous manquent cruellement. Elles auraient pu, aujourd'hui, faire une différence dans la reconstruction bien mal engagée de ce si beau pays. Myriam Merlet, que je connaissais et dont j'admire toujours la passion et l'habileté intellectuelle, serait du combat pour faire respecter la voix des Haïtiennes qui se battent pour être partie prenante des décisions concernant le relèvement du pays. Elles ne le sont pas, en dépit du fait qu'elles sont en grande partie responsables de ces millions de familles qui luttent tous les jours pour survivre.

Malgré cela, les entretiens menés par la *Gazette des femmes* dans ce dossier ont de quoi nourrir un peu l'espoir. En dépit de la tâche colossale qui attend le peuple haïtien – l'ONU estime que trois années seront nécessaires pour venir à bout du déblaiement des débris –, les femmes démontrent un courage et une force exemplaires en revendiquant une place prépondérante dans la reconstruction de leur pays. D'autant plus que le contexte ne leur rend pas la tâche facile. Dans un point de presse tenu en septembre dernier par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), le porte-parole adjoint de la Mission et celui de la Police des Nations Unies affirmaient qu'il était nécessaire d'investir des efforts additionnels pour lutter contre la drogue, pour faire la chasse aux kidnappeurs et pour

diminuer la violence sexuelle commise à l'endroit des femmes, souvent mineures, dans les camps et certaines communes. Mais les Haïtiennes persistent. À peine deux mois après la tragédie, elles étaient nombreuses à participer à la réalisation et à la diffusion de deux documents qui avancent des propositions concrètes et qui insistent sur la prise en compte de la dimension du genre dans le processus de reconstruction du pays. Elles ont reçu un accueil tiède. Les Haïtiennes sont encore trop peu visibles aux yeux des décideurs et des médias. Pourtant, ce sont elles qui, depuis des lunes, soutiennent le pays à bout de bras : avant le séisme, rapporte la journaliste Ariane Émond, le travail d'une femme pouvait subvenir aux besoins de six personnes, alors que beaucoup de chefs de famille en ont aujourd'hui 10 sous leur responsabilité. C'est leur droit le plus légitime de réclamer leur part de participation! S'il est essentiel qu'elles fassent entendre leur voix, il est incontournable que nous les écoutions.

Il me vient à l'esprit un ouvrage pour lequel j'ai beaucoup d'estime et qui, bien qu'il ait été publié il y a 20 ans, est toujours d'actualité. *L'univers rural haïtien*. Le pays en dehors, écrit par Gérard Barthélemy, invite à repenser la vision des ruraux, «habitants d'un pays en dehors», en cessant de les marginaliser pour les inscrire dans une perspective d'avenir. Parmi les solutions, l'auteur évoque celle-ci comme la plus durable : l'écoute et la patience. «L'écoute signifie d'abord la connaissance grâce à une recherche enfin menée sur les mécanismes culturels profonds de cette société. L'écoute signifie, en second lieu, l'acceptation, comme une donnée, des résultats et des conclusions de la recherche. Tout cela devant conduire finalement à une action d'intervention. Celle-ci [...] doit s'appuyer [...] sur les richesses humaines existantes et les dynamismes sociaux.» En 2010, 60 % de la population d'Haïti vit en campagne. Soutenues, encouragées et encadrées, les femmes qui habitent les zones rurales – agricultrices, éleveuses, commerçantes – pourraient bien contribuer à changer les choses, comme le souligne Adeline Chancy, ancienne ministre à la Condition féminine, qui partage avec nous

## La vie après le séisme

sa vision de l'état du mouvement des femmes dans ces pages. La décentralisation, dans tous les secteurs d'activité, est une solution que plusieurs considèrent garante d'un développement pérenne du pays. Et si la passion des militantes disparues fait des émules parmi les jeunes femmes, on peut espérer la continuité du mouvement des femmes. Ce qui, selon Adeline, « n'est pas un vœu, mais une conviction ».

**Christiane Pelchat**

Présidente du Conseil du statut de la femme  
Députée de Vachon (1985-1994)

\* La *Gazette des femmes* a publié dans son numéro de novembre-décembre 2010 un dossier sur le rôle des Haïtiennes dans le relèvement de leur pays. Notre collègue Christiane Pelchat, aujourd'hui la présidente du Conseil du statut de la femme, y livre un témoignage que nous reproduisons ici, avec l'aimable autorisation de la *Gazette des femmes*.



*Partout où je vais, les gens m'adressent la parole en baissant la voix. Conversation entrecoupée de silences. Les yeux baissés, on m'effleure la main. Bien sûr qu'à travers moi, on s'adresse à cette île blessée, mais de moins en moins isolée (...)*

*Mais ce qui me touche vraiment, c'est qu'ils semblent émus par leur propre émotion, et qu'ils espèrent la garder le plus longtemps en eux. On dit qu'un malheur chasse l'autre. Et les journalistes ont beau se précipiter ailleurs, Haïti continuera d'occuper longtemps encore le cœur du monde.*

**Dany Laferrière**

Extrait de *Tout bouge autour de moi*  
Mémoire d'encrier, 2010, 159 pages.



Serge Marciel et Christiane Pelchat

---

# David Payne, au cœur du terrible 12 janvier 2010



Serge Geoffrion

De passage chez lui à Brossard en janvier dernier, rentrant d'un voyage éclair au Pakistan et à la veille d'un autre long séjour en Haïti, notre collègue David Payne m'a accordé deux précieuses heures au cours desquelles nous avons parlé d'Haïti, mais également de ces dernières années qui, après son retrait de la vie politique en 2003, l'ont amené aux quatre coins du monde pour promouvoir et instaurer la démocratie parlementaire.

Après le Kosovo, l'Afghanistan et l'Irak pour le compte des Nations Unies et de l'organisme USAID, David Payne accepte en 2009 le mandat de mettre en place, en Haïti, une infrastructure parlementaire digne de ce nom. À titre de directeur du Programme d'appui au Parlement d'Haïti, il élaborera un cahier de travail pour la constitution de commissions parlementaires, le cheminement des projets de loi jusqu'à la préparation d'une période de questions, et ce de concert avec la présidence du pays et celles de l'Assemblée nationale et du Sénat. Fort de son expérience de quatorze années comme député de Vachon, il devient donc un conseiller stratégique apprécié auprès des parlementaires de la perle des Antilles.

«La tenue d'un Lac-à-l'épaule avec mon équipe, quelques jours avant le tremblement de terre, nous a probablement sauvé la vie», raconte-t-il avec le calme olympien qui le caractérise, une retraite fermée qui se tenait dans un complexe hôtelier sur la Côte des Arcadins, à une heure de Port-au-Prince.

«Nous sommes revenus justement le 12 janvier, une petite fête ayant été prévue pour célébrer, cette journée-là, mon anniversaire de naissance. C'est plutôt

la désolation et l'horreur qui nous attendaient quelques heures après notre arrivée dans la capitale. On ne peut imaginer un pire enfer. Les trois jours suivant le séisme ont été les plus tragiques et éprouvants de ma vie».

On l'imagine aisément lorsqu'il raconte quelques épisodes de ce cauchemar, dont celui de devoir dégager des décombres le bébé décédé de son plus proche collaborateur. À l'intérieur des débris du parlement effondré, c'est une vingtaine de victimes, dont deux sénateurs et collègues de travail, qu'il arrachera des débris à mains nues, avec l'aide d'une dizaine de bénévoles dans la fumée et la poussière qui avaient envahi la ville, à l'instar des rues de New-York, un certain 11 septembre 2001.

Ce n'est pas sans émotion qu'il relate le sauvetage in extremis, après trente-six heures, d'une jeune femme prisonnière du béton et qu'il fallait dégager au plus vite. «Un de mes employés a réussi à trouver une scie, Dieu sait où. J'avais alors pris la décision de l'amputer aux



David Payne, à l'Hôtel Plaza de Port-au-Prince, en janvier 2011, un an après le séisme. (Photo : Robert Côté)

## David Payne, au cœur du terrible 12 janvier 2010

chevilles. En tentant une ultime manœuvre, nous avons miraculeusement réussi à la dégager». Voilà le genre de décisions auxquelles il sera confronté durant les jours suivant le tremblement de terre.

### Une séance du parlement inoubliable

Le lendemain du séisme, il va récupérer son véhicule que l'on est à vandaliser. Il réussira à fuir sur les chapeaux de roues, malgré les balles de fusil qui lui sifflaient aux oreilles. Le chaos s'installait dans les rues de Port-au-Prince, notamment en raison de l'évasion de milliers de détenus, dont plusieurs ayant trouvé des armes dans leur cavale.

«On m'a proposé de quitter le pays, mais j'étais déterminé à rester, surtout pour éviter que le vide politique, le vacuum causé par le séisme, soit encore plus tragique pour la population et ses institutions politiques. J'ai donc rassemblé mon monde, appelé les sénateurs et députés, et organisé, sous un soleil de plomb, avec quorum, une séance de travail du Parlement, assis sur une grosse roche en guise de fauteuil, sous un arbre. Le drapeau haïtien fut hissé et les élus ont adopté une motion de solidarité envers le peuple et le gouvernement en place. Ce fut très émouvant. C'était pour moi l'ultime geste à poser pour donner un sens à mon travail dans ces moments dramatiques».

Le 16 janvier 2011, une année après ce drame qui le marquera à jamais, il était dans un studio de télévision de Montréal pour recevoir le prix «Personnalité de



Au cœur du séisme en janvier 2010. (Photo : Martin Chamberland-Radio-Canada/La Presse- Personnalité de l'Année)

l'Année» au Gala Excellence de Radio-Canada/La Presse avec trois autres lauréats humanitaires. Déjà proclamé Personnalité de la semaine, le 15 février 2010, dans le cadre de cet événement, David Payne était bien sûr honoré d'être parmi les travailleurs humanitaires récompensés lors de ce gala. «C'était un peu gênant tous ces honneurs, mais je les accepte en pensant au courage et au dévouement de tous les travailleurs humanitaires que j'ai côtoyés au cours des sept dernières années, aux quatre coins du globe».

### Une carrière bien remplie

Né en Angleterre, David Payne a fait des études en philosophie à Rome et en sociologie en Belgique. À son arrivée au Québec en 1971, il présidera le Centre pour immigrants de Montréal et enseignera par la suite au Collège Vanier, à Ville Saint-Laurent.

Auteur du volume *Autant de façons d'être québécois* en 1976, il accepte l'invitation du Dr Camille Laurin à joindre son équipe comme chef de cabinet adjoint, d'abord au ministère d'État au Développement culturel et ensuite au ministère de l'Éducation, et ce jusqu'aux élections générales de 1981, alors qu'il sera lui-même candidat du Parti québécois. «J'ai été choyé de travailler avec le Dr Laurin, mais également avec les grands sociologues Guy Rocher et Fernand Dumont dans l'élaboration de la Loi 101, à toutes les étapes jusqu'à son adoption en 1977».

Pendant cette période mouvementée, il est souvent convoqué par le premier ministre Lévesque, «à 17h00 à son bureau» précise-t-il, afin d'échanger sur la température dans le milieu anglophone de Montréal. Ses conseils furent sans doute précieux car il occupera par la suite le poste d'adjoint parlementaire auprès de trois premiers ministres du Québec.

Élu député de Vachon en 1981, il est défait en 1985 et en 1989 puis réélu en 1994 et 1998. Il aura donc représenté, pour le Parti québécois, cette circonscription de la rive-sud de Montréal pendant quatorze années. Il publiera en 1984 *La Basse Côte-Nord : perspectives et développement*.

## *David Payne, au cœur du terrible 12 janvier 2010*

Entre ses trois mandats à l'Assemblée nationale, il a œuvré quelques années dans le secteur privé et quelques autres comme cadre supérieur à l'Office des ressources humaines du Québec.

«Au début de l'année 2003, à quelques mois des élections générales du 14 avril, j'avais le sentiment d'avoir fait le tour du jardin, un sentiment de déjà vu», dit-il pour expliquer son départ de la vie politique. Il accepte plutôt le poste de délégué du Québec à Shanghai, une destination rêvée pour lui et sa conjointe d'origine chinoise, l'architecte Wei Li. Il y restera moins d'une année avant d'entreprendre ce travail de conseiller stratégique qui le mènera jusqu'à Port-au-Prince. À 67 ans, malgré cette dernière année éprouvante en sol haïtien, il ne pense pas à la retraite. Il rêve plutôt que le peuple haïtien, plus que jamais, se dote d'une véritable démocratie parlementaire, fort d'institutions dont il aura dit-il, «modestement mais résolument aidé à mettre en place».

Serge Geoffrion  
Député de La Prairie (1998-2003)



Ici coordonnant des travaux d'urgence à Port-au-Prince.



«On ne peut imaginer un pire enfer», dira-t-il.  
(Photos : Une collaboration de David Payne)



Une course contre la montre pendant de longues journées



# *La démocratie, les députés et les médias*

L'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Jacques Chagnon, sera l'hôte d'un colloque d'envergure internationale les 26 et 27 octobre prochain. Sur le thème *La démocratie, les députés et les médias*, l'événement réunira une quinzaine de conférenciers au profil varié : universitaires, journalistes, parlementaires, anciens parlementaires et anciens conseillers politiques, etc. Ceux-ci seront invités à discuter et à réfléchir aux défis et aux transformations qui touchent aussi bien l'univers des médias que celui de la démocratie.

Le colloque proposera aux participants deux grandes conférences en ouverture et en clôture d'événement, ainsi que trois ateliers et une table ronde entre députés. Les trois ateliers du colloque porteront sur les thèmes suivants :

- 1) Information vs opinion : où se trouve l'équilibre?
- 2) Le contrôle de l'information : comment éviter la dérive?
- 3) Comment faire en sorte que l'utilisation des nouvelles technologies profite vraiment à la démocratie?

Pour chacun des ateliers, trois conférenciers seront appelés à présenter leur vision et leur réflexion sur le thème en discussion. Les exposés des conférenciers seront suivis d'une période d'échange avec le public présent. Notons que les conférences et ateliers du colloque se dérouleront dans la salle du Conseil législatif qui peut accueillir un nombre important de participants.

L'Amicale des anciens parlementaires, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, la Tribune de la presse, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires et le Centre d'études sur les médias (Université Laval-HEC) sont les partenaires de l'Assemblée nationale pour la tenue de cet événement. Notons par ailleurs que ce colloque se tiendra simultanément aux activités organisées pour souligner le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Tribune de la presse.

Aucuns frais d'inscription ne seront exigés pour les participants du colloque. Toutefois, pour ceux et celles qui souhaiteraient assister à la table ronde entre députés, qui se tiendra au restaurant *Le Parlementaire*, le coût du repas devra être défrayé. D'autres informations sur cet important événement seront dévoilées au cours des prochains mois.

**Christina Turcot**

Direction du secrétariat de l'Assemblée



## *Souvenons nous de...*



M. Daniel Bradet, député de Charlevoix de 1985 à 1994, est décédé à Baie-Saint-Paul le 16 novembre 2010, à l'âge de 64 ans.

M. Guy Leduc, député de Taillon de 1966 à 1976, est décédé à Verdun le 10 mars 2011, à l'âge de 82 ans.



M. Laurent Lizotte, député de Montmagny de 1960 à 1962, est décédé à Québec le 26 mars 2011, à l'âge de 89 ans.

M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny de 1962 à 1973, est décédé à Québec le 19 décembre 2010, à l'âge de 86 ans.



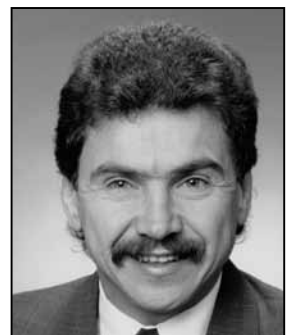
M. André Raynauld, député d'Outremont de 1976 à 1980, est décédé à Montréal le 11 avril 2011, à l'âge de 83 ans.

M. André Marchand, député de Laurier de 1970 à 1981, est décédé à Montréal le 11 janvier 2011, à l'âge de 84 ans.



M. Montcalm Simard, député de Témiscouata de 1966 à 1973, est décédé à Rivière-Bleue le 25 janvier 2011, à l'âge de 89 ans.

M. Rémy Poulin, député de Chauveau de 1985 à 1994, est décédé à Québec le 17 avril 2011, à l'âge de 58 ans.



## *Un grand seigneur n'est plus*

Il est des gens qui sont de la race des seigneurs pour reprendre une appellation de Jean-Paul Desbiens. Jean-Paul Cloutier était de ceux-là. Il vient de nous quitter discrètement, quasi sur la pointe des pieds, faisant jusqu'à la fin ses beaux métiers de comptable formé aux hautes études commerciales de Montréal (1949), d'économiste qui fondait un réseau d'hebdomadaires régionaux et d'agent culturel, homme d'opéra qui venait de se mériter un Prix d'excellence le 30 novembre dernier à Québec.



Jean-Paul Cloutier

Cet homme du pays magnymontois continuait de venir goûter la beauté et le silence du piedmont appalachien où il avait aussi demeure de repos. Député de Montmagny, élu trois fois sous la bannière de l'Union nationale pendant onze ans, de 1962 à 1973, il s'était vu confier en 1966, par le premier ministre Daniel Johnson, père, les importants ministères de la santé/famille et du bien-être social, tout un contrat. Homme de consultation et de concertation, le ministre mit sur pied la Commission Castonguay dont les travaux débouchèrent sur un système public de santé, celui qui nous assure toujours la gratuité des soins. Les élections de 1970 reportant les libéraux au pouvoir, la carte soleil se méritait alors le nom de «castonguette» (du nom du nouveau ministre) mais aurait pu s'appeler la «cloutièrette», les deux hommes ayant travaillé sans partisanerie à une réalisation majeure de la Révolution tranquille. Ne devrait-il pas en être ainsi quand la santé des citoyens est en jeu ?

À ses funérailles récentes, un citoyen d'alors du comté de Montmagny (qui devint Montmagny-L'Islet en 1973) soulignait l'extrême courtoisie de ce député et ministre qui jamais ne prit considération de la couleur politique de ses électeurs pour les servir, les saluant toujours avec convivialité. Tel était Jean-Paul Cloutier, un homme affable, compétent, cultivé, à la langue élégante et un peu chantante, qui croyait que les siens formaient un collectif national digne d'attention et qu'il s'honorait toujours de représenter. Hommage lui soit rendu !

André Gaulin  
Député de Taschereau (1994-1998)

## *Photos : Collection Claude Lachance*



Serge Geoffrion

Tous les députés du Parti québécois depuis 1981 (et bon nombre d'autres formations politiques) ont dans leurs archives personnelles des photographies de Claude Lachance. Véritable trésor, ce sont plus de 20 000 photographies que celui-ci vient de déposer aux

Archives de l'Assemblée nationale du Québec.

Au fil des années, dont treize à l'Assemblée nationale, Claude Lachance, malgré sa charge de travail de député de Bellechasse, a pris un temps fou à immortaliser sur la pellicule ses camarades de travail, que ce soit en commissions parlementaires, lors des caucus hebdomadaires au parlement et ceux tenus aux quatre coins du Québec, ou encore lors d'activités artisanes.

Fait rarissime, hormis les photographes officiels du Parlement et de la Tribune de la presse, il a toujours eu la bénédiction des présidents de la Chambre pour s'adonner à sa passion au sein même du Salon bleu! Il possède également bon nombre de documents audiovisuels qui sont d'extraordinaires pièces d'archives...et de collection.

«Au cours de mon premier mandat, soit de 1981 à 1985, je prenais des photos, mais très sporadiquement. C'est à mon retour, en 1994, que j'ai vraiment eu la piqûre et que j'ai pris et amassé ces milliers de clichés, me faisant un devoir et un plaisir d'en remettre des copies à mes collègues qui eux, en contrepartie, se cotisaient pour m'aider à défrayer le coût des films et du développement», explique celui qui est aujourd'hui «en mode numérique» et qui arpente toujours les couloirs de l'Assemblée nationale, notamment lors des activités de l'Amicale des anciens parlementaires dont il est le dévoué trésorier.



Claude Lachance a été le député de Bellechasse de 1981 à 1985 et de 1994 à 2003. (Photo : Serge Geoffrion)

### **Des parcelles d'éternité**

«C'est dans la nostalgie de la défaite que l'on prend toute la mesure de ces photographies», me dit-il, un sentiment que lui ont confié plusieurs anciens parlementaires au moment de faire les boîtes et de rapailler souvenirs et archives.

«Au début, tout ça peut paraître insignifiant. Mais avec le temps, ça prend une valeur historique. Toutes ces photos sont des parcelles d'éternité», avait-il déjà mentionné au journaliste du Soleil, Jean-Marc Salvét, dans un article qui lui a été consacré en première page de ce quotidien le 30 avril 2000.

Pour ce passionné d'histoire et de politique, tout le monde est susceptible de «tomber» sous les objectifs de ses appareils photographiques, à notre grand plaisir.

D'abord professeur d'histoire et directeur adjoint de la Polyvalente Saint-Damien, Claude Lachance est élu maire de Saint-Nazaire-de-Dorchester en 1973, un poste qu'il occupera jusqu'à 1981 alors qu'il remporte l'élection dans la circonscription de Bellechasse sous la bannière du Parti québécois. Défait en 1985, il

reprendra son poste de maire de 1987 à 1993. Il sera réélu député aux élections générales de 1994 et 1998. Après la défaite de 2003, il sera de nouveau élu maire de Saint-Nazaire, un poste qu'il occupe toujours avec la même passion : au total ce sont 20 années passées à la mairie de cette petite municipalité de la belle région de Chaudière-Appalaches.

Il collabore également, cinq jours par semaine, à l'émission *Le Réveil* sur les ondes de Radio Bellechasse. Tous les matins, il y va de ses commentaires sur l'actualité, un autre type de parcelles d'éternité qu'il partage avec l'auditoire de cette radio communautaire de Chaudière-Appalaches.

Ayant également disposé de milliers de négatifs pour une meilleure conservation archivistique, souhaitons qu'un jour ce don puisse permettre la tenue d'une exposition, dans notre Parlement, de ces singuliers objets de mémoire de notre vie parlementaire.

**Serge Geoffrion**  
Député de La Prairie (1998-2003)

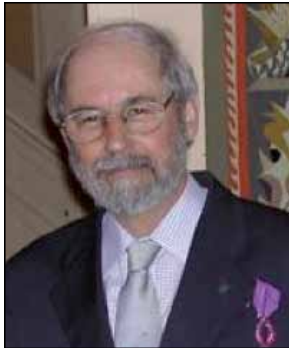


Ici, l'ancien premier ministre Bernard Landry à Saint-Félicien, le 3 octobre 2002, à l'occasion du caucus de la rentrée des députés du Parti québécois. (Photo : Claude Lachance).



Et là avec M<sup>me</sup> Jeanne Blackburn et le regretté Jean-Paul Cloutier, le 19 mai 2004, lors de la 10<sup>e</sup> assemblée annuelle de l'Amicale des anciens parlementaires. (Photo : Claude Lachance).

## Aline Cloutier: caricaturiste politique



Michel Leduc

Le caricaturiste est un artiste qui possède l'art de pratiquer le dessin satirique en exagérant certains aspects physiques d'une personne dans le but de la présenter sous une forme parfois sympathique, parfois antipathique.

Mais qu'est-ce qui peut motiver une femme dans les années soixante à pratiquer cet art dans le domaine politique? C'est le cas de M<sup>me</sup> Aline Cloutier qui vient de déposer aux archives de l'Assemblée nationale plus de 200 caricatures d'hommes politiques de l'époque auxquelles s'ajoutent 201 esquisses. Curieux d'en savoir plus, j'ai rejoint M<sup>me</sup> Cloutier à son domicile, à Montréal.

M<sup>me</sup> Aline Cloutier a terminé l'école des beaux-arts à Québec en 1951. C'est par hasard qu'elle a développé le goût de faire de la caricature en s'exerçant auprès de ses collègues artistes. Ses portraits caricaturés ont ainsi mérité l'éloge de ceux-ci. Se découvrant un talent pour cet art, c'est au journal *l'Action Catholique* qu'elle a offert ses services de caricaturiste. Mais comment comprendre l'attrait pour la caricature politique chez une femme dans ces années? Sa candidature ne fut pas retenue. C'est alors qu'elle fut plutôt embauchée au journal *Le Soleil* pour faire des illustrations commerciales et des dessins de mode, de 1958 à 1960.

Cependant, ses temps libres étaient consacrés à la caricature politique. C'est ainsi qu'elle a fait les caricatures de Maurice Duplessis, Daniel Johnson, père, de Pierre-Elliott Trudeau, de René Lévesque, de Pierre Laporte, de Jean Lesage et de Robert Bourassa pour n'en nommer que quelques-uns parmi les politiciens québécois les plus illustres. Mais également de Charles de Gaulle sur le plan international. C'est dire son intérêt pour la politique, en particulier pour les personnalités liées à la Révolution tranquille.

En 1965, l'affiche qu'elle a conçue pour le carnaval de Québec lui vaut une récompense de 300\$. Affiche qui fut retenue et publiée pour l'événement. En 1968, elle conçoit la décoration à l'assemblée de fondation du Parti québécois au Colisée de Québec. Ses dessins de René Lévesque, de Gilles Grégoire et autres personnalités ornent le Colisée.



Madame Aline Cloutier

À l'époque, il lui est difficile de vendre ses caricatures aux différents journaux comme *La Presse* et *Le Soleil*. Toutefois elle réussit à vendre au quotidien de Québec, en 1960, une caricature montrant Eisenhower, de Gaulle, MacMillan et Khrouchtchev tous ensemble.

Elle a poursuivi pour son plaisir l'art de la caricature jusque dans les années 90 en accumulant des centaines de caricatures et d'esquisses qu'elle a déposées aux archives de l'Assemblée nationale du Québec. Un jour, peut-être, aurons-nous le plaisir d'assister à une exposition consacrée à une femme caricaturiste politique. Probablement la seule au Québec, du moins à l'époque de la Révolution tranquille. Ce serait un bel hommage à lui rendre.

Michel Leduc  
Député de Fabre (1981-1985)

# *L'Ordre de la Pléiade à quatre personnalités marquantes de la Francophonie*

L'ancien président de l'Assemblée nationale du Québec et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), M. Yvon Vallières, a remis le 3 février 2011 des insignes de l'Ordre de la Pléiade à quatre personnalités de différents horizons qui se sont distinguées dans le monde de la Francophonie. Il s'agit :

- du secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf ;
- de l'écrivain Dany Laferrière ;
- de l'artiste multidisciplinaire Robert Lepage ;
- du professeur émérite de l'Université Laval, Ivan Bernier.

«Je suis très heureux d'honorer les récipiendaires qui, par leurs réalisations, contribuent de façon remarquable au renforcement de la Francophonie, quel que soit leur champ d'activité. Mes collègues parlementaires et moi-même sommes aussi très fiers du rayonnement international de MM. Laferrière, Lepage et Bernier, qui rejaillit sur le Québec tout entier et en fait un acteur-clé dans l'espace francophone», a précisé M. Vallières.

La cérémonie a eu lieu au Musée de la civilisation en présence des participants à la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEK). Organisée conjointement par l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et la collaboration de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), cette conférence s'est déroulée à Québec les 2 et 3 février 2011.

La Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures créé en 1976, veille à reconnaître le mérite de personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, notamment en matière de coopération, de solidarité et de démocratie. L'Ordre de la Pléiade comporte cinq grades, soit par ordre décroissant d'importance, les grades de Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier et Chevalier.

Cette année, les récipiendaires se répartissent parmi les trois grades suivants :



De gauche à droite : MM. Ivan Bernier, Robert Lepage, Abdou Diouf, Yvon Vallières et Dany Laferrière

## **Le grade de Grand Croix :**

- S. E. M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie.

## **Le grade de Commandeur :**

- M. Dany Laferrière, écrivain et scénariste
- M. Robert Lepage (Chevalier 1995), auteur dramatique, metteur en scène et acteur

## **Le grade d'Officier :**

- M. Ivan Bernier (Chevalier 2005), professeur émérite de l'Université Laval (Faculté de droit)

À ce jour, quelque 250 personnalités québécoises ont été décorées de l'Ordre de la Pléiade.

# *Bourgault ou le romantisme en politique* \*



Matthias Rioux

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) est né par la volonté d'un groupe d'indépendantistes désireux d'organiser politiquement la lutte nationale. Parmi eux, on retrouve des pionniers, ceux qui ont successivement présidé aux destinées de ce mouvement : Marcel Chaput, l'homme du jeune historique, André d'Allemagne, l'intellectuel organique du Rassemblement, Me Guy Pouliot, le discret et combien efficace avocat de Québec, Rodrigue Guité, architecte, émanant d'une famille gaspésienne légendaire et concepteur du Béliet inversé, logo symbolisant le Québécois débarrassé de sa réputation moutonnaire pour devenir un bélier fonçant vers l'avenir, Pierre Bourgault, le journaliste qui va naître politiquement grâce au RIN, et qui va redonner vie à ce jeune parti au milieu des années 1960. À ne pas oublier, en ce jour anniversaire, le rôle marquant d'une femme hors du commun, madame Andrée Ferretti, la Rosa Luxembourg du mouvement indépendantiste québécois.

Un rappel de certains faits aidera à comprendre que le mouvement indépendantiste n'est pas sorti de la cuisse de Jupiter. En 1966, alors que débute la Révolution tranquille et pour la première fois au Québec, deux partis indépendantistes participent de plein droit à la campagne électorale. Le Ralliement national (RN), parti de droite, disparaîtra à la suite de l'élection. Le RIN, par ailleurs, y fit bonne figure avec 4% des suffrages nationaux et près de 8% dans les circonscriptions où il présentait un candidat. Son chef, Pierre Bourgeault, candidat dans Duplessis sur la Côte-Nord est crédité de 4 392 voix, le libéral Henri-L. Coiteux, 6 673 et l'unioniste André Haince, 2 709 sur les 13 969 électeurs ayant participé au scrutin. Pour une première tentative, les chiffres sont éloquentes.

Contre toute attente, et à la faveur d'une carte électorale désuète, l'Union nationale est portée au pouvoir avec 40,9% des suffrages (56 députés) et les libéraux défaits avec 47% (50 députés). Une défaite libérale que d'aucuns ont attribuée, en partie, à la bonne performance des candidats du RIN dans certaines circonscriptions de la grande région de Montréal. La victoire étonnante du candidat de l'Union nationale dans la circonscription de Saint-Henri accrédite cette prétention. Dès lors, le RIN devient une nouvelle force politique et un acteur incontournable dans le développement du mouvement souverainiste québécois.

Pour succincts qu'ils soient, ces faits invitent à prendre conscience de la place que le RIN et Pierre Bourgault occuperont dans notre histoire nationale. Le sort du RIN et sa mémoire, de même que l'espace réservé à Bourgault dans les livres d'histoire, dépend de nous. Nous sommes les fiduciaires de son œuvre; nous avons le devoir de perpétuer sa mémoire. Réaliser l'indépendance est le geste que devront poser les Québécois pour garder vivant le souvenir de Bourgault et donner à ce personnage emblématique, la place qui lui revient dans l'histoire de notre nation.

Permettez moi de vous présenter Pierre Bourgault, l'homme magnifique que j'ai connu et admiré et avec qui j'ai rêvé de changer le monde.

Trois sources ont inspiré mon propos : d'abord, les nombreux discours de Pierre Bourgault alors que je militais à ses côtés. S'ajoutent les multiples entrevues qu'il a données pour la radio et la télévision et les émissions radiophoniques, qu'il a co-animées avec Marie-France Bazzo, à Radio Canada. Enfin, les écrits qu'il a laissés en héritage.

De toutes les étapes ayant marquées sa trop brève vie, soit celle de journaliste, d'ardent militant, de leader politique charismatique, de professeur émérite et de communicateur chevronné, se dégage une constance du parcours exceptionnel de cet homme hors du commun : une rage de liberté et un amour presque charnel du Québec.



## *Bourgault ou le romantisme en politique*

Pierre Bourgault a quitté ce monde sans avoir réalisé son rêve. Un départ qui donne à penser que ce marchand de rêves, ce passeur de mémoire n'a pas eu le temps d'habiter et de vieillir en son pays. Il incarnait les idéaux d'une jeunesse mordant dans la vie et la force mobilisatrice qui emballait les foules. Comme le grand sociologue Fernand Dumont, il avait la noble ambition d'élever l'homme au dessus de lui-même. Bourgault aura marqué son époque.

Certes, on a toujours en mémoire le talent de l'orateur puissant, à la voix gutturale et sans pareille qui séduisait par son éloquence, convainquait par son verbe et, par sa superbe, ajoutait du panache à son discours. Son savoir éclectique et la polyvalence de son talent, il en a fait bénéficier des générations de Québécoises et de Québécois grâce à la télévision certes, mais aussi et surtout par la radio. Sans oublier son enseignement universitaire qui aura contribué à former des centaines de jeunes désireux d'être journaliste ou d'œuvrer dans les communications.

Pierre Bourgault a plaidé avec un zèle incomparable, l'idéal qui nous rassemble encore aujourd'hui. Jamais avant lui les fédéralistes n'avaient été combattus avec autant de force et d'efficacité. Son discours était péremptoire, le jugement sans appel, la charge à l'emporte-pièce atteignait la cible et les réactions engendrées étaient très vives.



Esquisse d'Aline Cloutier de Pierre Bourgault

S'il est toujours vivant dans notre esprit, c'est que son message était profond, crédible et percutant. Tel un cri de l'âme : « **On est capable** » était plus qu'un slogan. C'était comme son leitmotiv implicite à l'endroit d'un peuple marqué par un syndrome d'échec. Ce n'est offenser personne d'affirmer que Bourgault a fait prendre son envol à la cause indépendantiste lors de l'élection générale de 1966.

Avec lui est apparu un nationalisme québécois moins timoré, plus affirmé, voire revendicateur; un nationalisme d'avant-garde teinté d'un romantisme politique jamais vu auparavant. On peut comprendre ce romantisme pour la bonne raison que Bourgault était un lettré, il aimait la littérature, les romanciers, les poètes et la poésie. Il n'a jamais séparé la lutte indépendantiste de son lien essentiel avec la langue et la culture françaises.

Répétons-le, Bourgault impressionnait par sa culture savante et son immense talent. Il l'a manifesté autant par l'écriture que par la prise de la parole. Au sens bergsonien du terme, il avait une intuition géniale. *Il sentait venir les choses*. Avec lui, le nationalisme québécois accouchait de son expression contemporaine, une certaine noblesse lui conférant une forme de romantisme porteur de changement.

S'agissant du romantisme, je ne fais pas référence exclusivement au mouvement littéraire et artistique qui prend naissance en France à la fin du siècle des Lumières et qui se développe au 19<sup>e</sup> siècle. Je veux surtout mettre en évidence que le romantisme de Bourgault s'inspire principalement d'une mouvance révolutionnaire soucieuse de briser les formes et les pratiques conventionnelles du nationalisme québécois afin de mieux éclairer la marche vers la libération des esprits. Un romantisme de la révolte en somme, doublé d'un idéal humaniste. Ce que j'appelle le romantisme politique de Bourgault tient au fait qu'il était porteur d'une nouvelle idéologie sociale et politique annonçant « le début d'un temps nouveau », le virage vers la modernité, la conscience de la responsabilité à porter la lutte jusqu'à son achèvement. Une tâche colossale certes,

## *Bourgault ou le romantisme en politique*

aussi lourde qu'emballante, que seuls les chefs charismatiques, idéalistes, courageux et flamboyants peuvent accomplir.



Pierre Bourgault

A l'évidence, il avait lu Baudelaire, Victor Hugo, la Nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau et gardait précieusement en mémoire le romantisme qu'incarrait notre historien national, François-Xavier Garneau. Et n'allons pas croire que les émules de Bourgeault étaient des fantaisistes, loin s'en faut; chacun ayant vécu le romantisme à son corps défendant. Tout comme Garneau, Bourgeault va assumer le lot de sa nation avec une fougueuse sensibilité. D'aucuns y ont vu un épanchement romantique. Certes, il a souffert dans sa chair pour le Québec et son esprit s'est exalté à l'idée d'un meilleur destin pour son peuple. De là «*l'imagination lyrico-épique*» qui teintait son plaidoyer libérateur.

Sachant que le romantisme inclut presque toujours une part de lyrisme, j'affirmerai, avec la prudence qui s'impose, que Bourgeault, à la manière d'un héros national, conscient de sa singularité, de son pouvoir magique sur les masses populaires, a plaidé avec une ardeur peu commune, le rejet de l'ordre constitutionnel canadien pour qu'émerge l'identité québécoise, la nécessité d'affirmer son originalité et d'assurer sa pérennité par l'indépendance.

Au début des années 60, Bourgeault, homme de parole au discours riche et convaincant, a su parler avec respect à notre peuple, sachant que ce dernier avait peur des mots. Le leader indépendantiste nous a réappris que les mots ont été inventés pour nommer les choses. Il a relevé, avec brio, le défi de parler de liberté, d'égalité, de justice et de souveraineté avec un vocabulaire nouveau à un peuple fragile, sans sombrer dans la banalité. Bourgeault, le polémiste, le communicateur, a inventé une rhétorique politique qui nous a permis de prendre conscience de notre NOUS collectif et d'intérioriser notre identité. Ce fut sa façon de nous inviter à le suivre sur la voie de l'émancipation et de la durée.

Comme c'est souvent le cas pour les êtres d'exception, il a subi les affres de certains de ses compagnons d'armes et les suspicions des théoriciens de l'indépendantisme. Il a vécu dans la tristesse l'exil au sein de sa famille politique. Hélas, on a sous-estimé et peut-être craint l'importance de son rayonnement populaire et la force persuasive de son discours lors des grands rendez-vous référendaires. Heureusement, son legs va lui survivre car il transcende la politique consommée au jour le jour. Encore longtemps résonnera à nos oreilles – et dans notre mémoire collective – la voie chaude et puissante du grand orateur. Cette maxime de Georges Dor convient bien à Pierre Bourgeault, «notre frère et notre ami» : «*Le plus beau des monuments, c'est un homme debout*».

Je m'inspire des derniers mots du Chevalier De Lorimier (Jean-Mari-Thomas) avant sa pendaison, le 15 février 1839, pour dire avec émotion en ce jour anniversaire : Vive Bourgeault! Vive la liberté! Vive l'indépendance!

**Matthias Rioux**

Député de Matane (1994-2003)

\*Allocution prononcée lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), le 10 septembre 2010 à Montréal.

# *L'Assemblée nationale du Québec à un nouveau président*

Le 5 avril 2011, le député de Westmount-Saint-Louis, monsieur Jacques Chagnon, a été élu président de l'Assemblée nationale du Québec. Voici des extraits de son allocution.

«Je voudrais vous dire d'abord que je suis profondément ému de ce grand honneur que vous m'offrez. Être élu par ses pairs a toujours une signification un peu particulière, même si, comme on l'a vu dans les caricatures ce matin, j'aurais dû arriver ici avec une armure. Mais vous avez remarqué que j'ai un peu résisté quand même avant de monter. Et cela évidemment nous amènera à travailler ensemble pour tout le temps que durera cette législature, je le souhaite bien».

«Notre institution, le Parlement, qui est le fleuron de la démocratie au Québec, célébrera ses 220 années d'existence l'an prochain. Effectivement, en 1792, le premier Parlement à Québec a été constitué au mois de décembre 1792 et, à ce moment-là, Jean-Antoine Panet a été le premier, le premier des présidents que nous avons connus. Il est d'ailleurs sur la peinture de Charles Huot qui est derrière moi, parce qu'il présidait à ce moment-là le débat des langues. Les murs, qui ont maintenant plus de 125 ans, autour de nous, en ont vu des débats. Très généralement, ces débats ont été faits dans un espace de respect, de respect de l'opinion contraire et dans le respect de l'autre».

«Le peuple du Québec a choisi 125 personnes, vous. Le peuple du Québec a choisi 125 personnes pour les représenter. C'est aujourd'hui notre rôle et notre devoir de nous assurer que notre comportement les uns vis-à-vis des autres puisse faire en sorte que le peuple du Québec puisse être satisfait de notre travail (...) Nous sommes responsables de l'image que nous projetons à l'égard de nos concitoyens et nous sommes jugés principalement pour la période qui est la plus visible, celle de notre période de questions, qui demeure l'élément le plus visible de notre action. Si les gens estiment que nous avons un problème de comportement, ce n'est pas le peuple qui se trompe, c'est nous. Nos

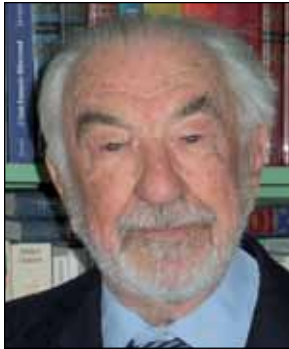
comportement contaminent les fondements importants de notre société démocratique, et nous devons revenir aux bases mêmes de notre culture qui repose sur le respect des uns et des autres (...). Vous avez tous une grande responsabilité afin d'améliorer la reconnaissance publique des parlementaires. Êtes-vous prêts à assumer ce défi? Moi, je le suis. Merci».



Monsieur Jacques Chagnon a été élu député libéral de Saint-Louis aux élections générales du 2 décembre 1985. Réélu en 1989. Réélu dans la nouvelle circonscription de Westmount-Saint-Louis en 1994, 1998, 2003, 2007 et 2008. Il a été ministre de l'Éducation (1994) et ministre de la Sécurité publique (2003-2005) et occupait depuis 2007 la deuxième vice-présidence de l'Assemblée nationale. Membre, au grade de Commandeur, de la Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Il est né à Montréal le 28 août 1952.

# *Dans les coulisses d'une valse à trois temps...*

## **Le Triangle Québec-Ottawa-Paris Gilles Duguay, Septentrion, 2010, 640 pages**



François Cloutier

*Gilles Duguay est un ancien ambassadeur du Canada. Il a occupé de nombreux postes, notamment en Afrique et il a été affecté à Paris à trois reprises dans diverses fonctions.*

Le titre est explicite. C'est un historique détaillé des relations entre ces trois capitales. L'objectif

de l'auteur est clair. Il tente de démontrer comment le Québec a réussi progressivement à s'affirmer sur le plan international en nouant des liens privilégiés avec la France et en participant au mouvement de la francophonie, et cela dans le cadre du fédéralisme canadien.

J'ai été impliqué de près dans cette démarche de 1970 à 1976 de par mes fonctions ministérielles successivement aux Affaires culturelles, à l'Éducation et aux Affaires intergouvernementales. En ce qui concerne cette période du moins, je pense que le livre reflète bien la réalité. Pour le reste, je ne serais pas étonné qu'il soit l'objet de controverses tellement le sujet est sensible. Les points de vues peuvent diverger sur la signification de certains événements.

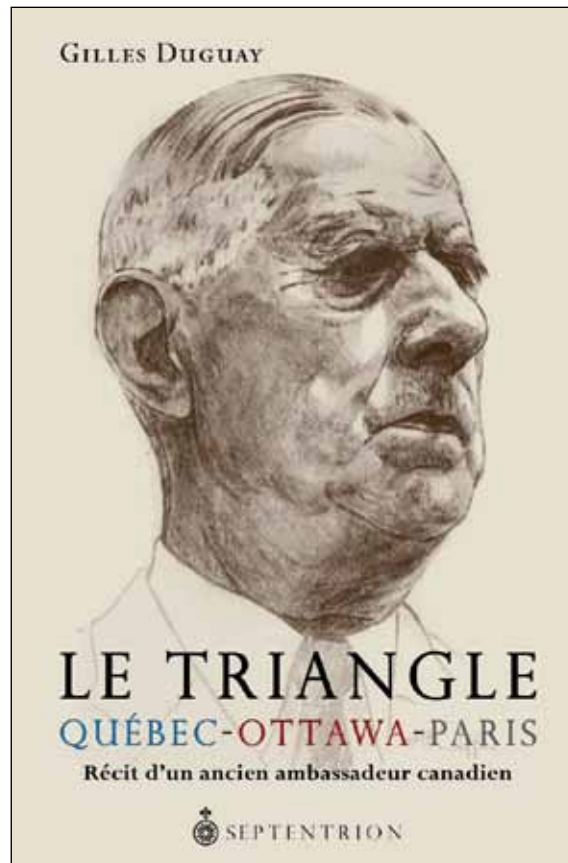
En revanche, ce qui ne fait pas de doute, c'est la continuité de la politique québécoise dans ce domaine. Tous les gouvernements ont contribué, à des degrés divers, à cette évolution politique, laquelle a pris son essor sous le gouvernement de Daniel Johnson et a été conforté d'une certaine façon par l'intervention controversée de Charles de Gaulle lors de sa visite officielle au Canada en 1967.

Lorsque Robert Bourassa a été élu en 1970, certains, au Québec comme en France, ont cru que le nouveau premier ministre ne s'intéresserait pas

à poursuivre cette politique dans la mesure où son programme était surtout axé vers l'économie. Je peux affirmer que ce n'était pas le cas et la suite des événements l'a d'ailleurs démontré.

En effet, le hasard a voulu que je sois le premier ministre du cabinet à effectuer un voyage officiel en France. À cette occasion, le premier ministre Bourassa m'avait chargé d'une mission discrète: faire savoir à qui de droit, au plus haut niveau, qu'il entendait poursuivre sur la voie de ses prédécesseurs.

Duguay n'est pas un historien. Il raconte à sa façon, avec le tempérament enthousiaste que je lui connais. C'est ainsi qu'il met en scène les oppositions



## *Dans les coulisses d'une valse à trois temps...*

des parties en présence, les affrontements entre Trudeau et Lévesque par exemple, les manoeuvres des uns et des autres qui font l'essence de la diplomatie prennent *sous sa plume*, une allure presque épique. Il évoque «une guerre diplomatique», Il qualifie le Québec «d'État fédéré» au sein de la Francophonie, faisant évidemment allusion au statut de gouvernement participant.

De plus, il a l'admiration facile. Serait-ce une déformation professionnelle de diplomate soucieux de ne choquer personne? Pour lui, tous les fonctionnaires qu'il cite sont particulièrement compétents, les hommes politiques, remarquables, les premiers ministres et leurs épouses, admirables. À ce palmarès, c'est Lucien Bouchard qui remporte la palme. Le portrait qu'il en fait relève de l'hagiographie. Jean Charest n'est pas en reste et fait l'objet d'éloges appuyés. Louise Beaudoin est portée aux nues pour être ensuite descendue en flammes. On est sinon dans l'excès, du moins dans l'emphase.

Les anecdotes ne manquent pas dans le récit qui se lit comme un polar. Citons-en une, révélatrice de la complexité de notre société. L'auteur rappelle que, pendant une période, il y avait en poste à l'Ambassade du Canada à Paris, deux anciens ministres du gouvernement Mulroney, perçus comme étant souverainistes. Situation paradoxale décrite avec une pointe d'amusement.

Un souvenir m'est alors revenu. Ayant quitté la politique en 1976 et ayant accepté le poste de délégué général du Québec à Paris en succédant à Jean Chapdelaine, j'en ai démissionné peu après à la suite de l'élection du Parti québécois ne souhaitant pas représenter un gouvernement dont je ne partagerais pas les orientations. C'était une option personnelle.

Ma décision a paru difficilement compréhensible à mes amis français qui se souvenaient de l'époque à laquelle Duguay fait allusion. Quand ils s'en étonnaient et me demandaient des explications, je m'en tirais par une pirouette en disant : "Que voulez-vous? Nos convictions sont parfois à géométrie variable. Nous sommes des descendants de paysans normands. La politique pour nous, c'est le peut-être que oui, peut-être que non."

Avec le recul, je pense que, dans notre quête d'identité, nous avons appris à nous accommoder assez bien de situations qui défient la logique ordinaire. L'ambiguïté ne nous effraie pas.

L'ambivalence non plus. Il nous arrive de voter pour un parti aux élections fédérales et pour un autre aux élections provinciales. Pas question de mettre tous ses œufs dans le même panier! C'est une prudente recherche d'équilibre.

Cela s'explique peut-être par notre histoire de Français devenus Canadiens puis Canadien-français et enfin Québécois, évolution sémantique significative. On peut penser que la souplesse idéologique a constitué un mode de survie au cours des siècles ou encore, pourquoi pas, a représenté une forme de sagesse dans laquelle l'art du compromis a toute sa place.

Quoiqu'il en soit, le livre de Gilles Duguay est remarquable à bien des égards, documenté, bien construit. Il a le mérite de présenter un tableau exhaustif de l'évolution du Québec. Le passé expliquant le présent, je le recommande sans hésiter à tous les anciens parlementaires et aussi aux parlementaires actuels qui sont, après tout, des futurs anciens... Bonne lecture !

**François Cloutier**

Député d'Ahuntsic (1970-1973)

Député de l'Acadie (1973-1976)

NDLR : Dans le cadre de la Journée du livre politique du Québec, monsieur Gilles Duguay a obtenu pour cet ouvrage le 2<sup>e</sup> prix doté d'une bourse de 1 500\$. Les noms des lauréats de ces prix littéraires ont été dévoilés par M<sup>me</sup> Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec le 12 avril 2011. Rappelons que la Journée du livre politique au Québec vise à encourager les auteurs qui écrivent sur des sujets liés à la politique québécoise et qui contribuent à faire connaître ce genre littéraire.

# Élucubrations d'un fou... de lectures québécoises!

## De notre imaginaire dans la culture.



André Gaulin

Se promenant un jour le long de la Seine à Paris, Gaston Miron traverse par hasard «le Pont Mirabeau», comme dans un titre du poète d'Alcools ! Il pense soudain à Apollinaire et à ses beaux vers initiaux : «*Sous le pont Mirabeau coule la Seine ° Et nos amours.*»

Comment se fait-il, se demande alors le poète, qu'un pont de Paris puisse être objet de poésie, en 1912 au demeurant, alors qu'on lui refuse, à lui, d'accéder à l'universel avec les mots et les lieux de sa réalité ? Il faudrait bannir de la poésie québécoise des mots comme Montréal, ou Laurentides, ou poudrière... pour s'inscrire dans l'internationalité ? Au nom de quoi ?

Longtemps, les Québécois se sont refusé l'accès à l'universalité. Des exemples ?

1) Outre la dramaturgie de Corneille et de Racine, le troisième sujet proposé comme choix de dissertation en classe de rhétorique des collèges classiques, un sujet «canadien» comme on disait alors, ne figurait là que comme une concession faite aux rares supporters de «la littérature d'ici» : en outre, les étudiants qui osaient développer ce sujet, attendus avec une brique et un fanal, devaient exceller s'ils ne voulaient pas se faire couler.

2) Quand fut créé le ministère de la Culture en 1960, une autre concession faite cette fois à Georges-Émile Lapalme pour services rendus, il n'aurait pas fallu en confier le profil aux définisseurs politiques de l'époque dont plusieurs parlaient ironiquement du nouveau ministère comme de «la bête à Lapalme»!

3) Plus tard, tel ministre pourtant fort compétent de l'Éducation à qui l'on demandait d'encourager la littérature québécoise dans le cursus scolaire avait

spontanément ne pas voir comment on pouvait enseigner Michel Tremblay (confondant grande dramaturgie et niveau de langue) en classe de français!

4) Beaucoup plus près de nous, concernant l'enseignement de la littérature au collégial, on autorisait l'enseignement de nos auteurs à condition de mettre telle œuvre d'ici en comparaison avec celle d'un auteur français, soit la mauvaise copie et le modèle !

5) Enfin, dans un autre domaine et si la chose vous tente, vous risquez d'avoir peu à faire si vous voulez relever le nombre de citations faites de nos auteurs par des députés dans leurs interventions à l'Assemblée nationale ou par des recteurs dans les discours universitaires officiels !



Michel Tremblay

C'est assez dire qu'il n'est pas superflu de profiter du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du ministère de la Culture, l'un des plus petits par le budget, pour réfléchir sur la place que nous nous accordons comme peuple supposé avoir «pris conscience de lui-même et de son historicité» (Miron). Avons-nous vraiment une tradition de lecture de notre bibliothèque nationale ?

### **Le livre est une aventure parallèle de la vie**

Ce que Pierre Baillargeon disait de la grammaire -- à savoir qu'elle est un livre révolutionnaire --, on peut le dire du plus grand nombre de livres fondés sur l'imaginaire. En effet, la lecture -- qui suppose l'alphabétisation -- est comme la perte de l'ignorance, ou d'une forme d'ingénuité, ignorance aux antipodes de la lucidité comme René Char la voyait. Aragon exprime bien cela quand il écrit : « Ils n'ont pas de sens ° De ce qu'est leur vie ° C'est une innocence ° Que je leur envie » (*Au bout de mon âge*). C'est pourquoi on peut bien essayer de démystifier le livre, de quelque littérature nationale qu'il soit, on entreprendrait alors une œuvre de Sisyphe. Raoul Duguay pourrait alors chanter encore : « Tout est toujours à recommencer ».

En fait, le livre est une aventure parallèle de la vie, c'est un autre monde, des mondes dans le monde, c'est toujours une vision de ce qui existe et forcément une distanciation du réel. On veut traduire ce « *réel absolu* » dont parle Paul-Marie Lapointe, en le trahissant, si l'on en croit l'adage italien. En ce sens, « Comment dire ce qui ne peut se confier?... Comment dire l'aliénation, cette situation incommunicable? Comment être moi-même si j'ai le sentiment d'être étranger dans mon objectivité, si celle-ci m'apparaît comme opaque et hostile, et si je n'existe qu'en ma subjectivité? » : voilà trois questions que pose Miron dans ses essentielles « Notes sur le non-poème et le poème » à propos de



Photo : Emmanuelle Miron

Gaston Miron

l'homme colonisé mais qui peuvent nous aider à percevoir plus largement le sens lui-même de l'écriture. Le créateur, faiseur de livre, cherche-t-il à s'abstraire de son incarnation, ou du moins à échapper aux conditions de sa naissance? Fuit-il la vie dans l'imaginé

ou au contraire, y trouve-t-il sa délivrance en inventant une nouvelle réalité de temps et d'espace?

Une bibliothèque, n'est-ce pas cela, le doute du philosophe Descartes qui demande « Que sais-je » et qui se le demande de livre en livre, d'écrivain en écrivain ou de générations d'auteurs en générations d'auteurs pour évoquer le sociologue du fait littéraire, Robert Escarpit? Une quête perpétuelle, une enquête jamais terminée? Pierre Baillargeon parlait alors de toute la littérature issue de France comme d'un « dialogue français », cette littérature lui apparaissant comme une conversation de quelques centaines de lecteurs avec des auteurs, de Montaigne à Gide, de la Pléiade à aujourd'hui. Ou'en est-il de nous par rapport à notre immense bibliothèque, mal connue souvent par nous et pourtant enseignée dans une centaine d'universités?

Certains vous diront qu'il y a un mythe autour du pouvoir du livre. Alors, pourquoi les doctrinaires font-ils des autodafés? Pourquoi certains textes sont-ils interdits ou bannis? Pourquoi l'index et la censure? Telle cette tentative récente, par exemple, issue du Vatican, qui dénonçait très ecclésiastiquement *Da Vinci Code*, un roman policier à fond historico-religieux? Pourquoi la lecture d'un livre peut-elle bouleverser une vie? Pourquoi tant d'humains consacrent-ils leur vie à faire des livres, qu'ils soient du côté de l'écriture ou de l'édition et pourquoi certains d'entre eux ou elles deviennent-ils lecteurs, exégètes de tel corpus, ou de telle période de telle littérature?

### **Fou de lecture**

Peut-on dire de quelqu'un qui consacre sa carrière à lire, jusqu'à en faire sa profession, qu'il est un fou du livre? Pour être honnête en parlant de moi à la manière de Montaigne, je dirai que ce fut mon cas. À 14 ans, je lisais Crémazie et Nelligan pour la beauté des vers et leur musicalité. Je ne savais pas encore que Crémazie faisait un éloge inquiétant de la mort, ni qu'il était si malheureux dans sa « société d'épiciens » --selon son expression--. J'admirais autant Émile Nelligan que Charles de Foucauld, les deux m'apparaissant comme des martyrs. Nelligan, comme un Juif sous les nazis,

## Élucubrations d'un fou... de lectures québécoises !



Émile Nelligan

chantera Félix Leclerc. Comment se fait-il que devenu professeur à l'université, j'ai vu certains étudiants devoir quitter mon cours portant sur l'auteur naufragé tellement son univers poétique menaçait leur équilibre? À presque cent ans de distance, une poésie restait-elle efficace? Ou nos conditions historiques, nos structures mentales, avaient-elles si peu changé?

C'est ainsi que je découvris, comme étudiant universitaire, que j'appartenais à un corpus littéraire marqué par un syndrome d'échec. Ce qui est significatif, ce corpus m'était plutôt enseigné, et se voyait valorisé, par des professeurs dits «étrangers» – Auguste Viatte, Henri Tuchmaier, Gérard Tougas,-- ou par des gens qu'on appelait des «non-littéraires» comme Clément Lockquell, un philosophe brillant, Jean-Charles Falardeau ou Fernand Dumont, deux sociologues insignes. Les premiers enseignants de ce corpus dont je fus, à la suite des quelques pionniers de cet enseignement, durent se battre contre l'Institution pour faire reconnaître la légitimité d'un tel corpus à inscrire dans de nouveaux programmes universitaires et de formation des maîtres. Un directeur de Département m'avoua même un jour ; «Donnez-moi deux mois et je deviendrai moi aussi spécialiste de la littérature québécoise!» Il est vrai que ce collègue et président du jury d'un poste en littérature québécoise voulait imposer une candidate en lettres françaises comme tout autant convenable!

Avec d'autres, j'ai été fou d'un corpus littéraire pratiquement non lu, une littérature à contenu de sujets souvent imposés en fonction de critères éthiques et, malgré tout, censurés à leur sortie. Surtout qu'en plus, les critiques d'ici ont été longtemps majoritairement des clercs, cultivés certes, mais orientés. Notre société défendait la langue française mais luttait contre

son génie ainsi que son expression la plus illustre, soit l'esprit critique, comme l'a écrit Pierre Baillargeon. Professeurs et chercheurs -- que peut-on chercher en littérature me disait sérieusement ce recteur qui appréciait par ailleurs nos importantes subventions?-- nous avons été des moines non pas scripteurs mais lecteurs, faisant l'exégèse d'une littérature souvent laissée pour compte, ce qui s'est traduit par un ensemble de huit gros volumes appelés le DOLQ, soit le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, au demeurant publié chez Fides, un éditeur religieux qui a valorisé notre littérature tout comme les humbles frères du cours public le faisaient beaucoup! Cela rappelait autrement le premier Prix du Cercle du livre de France, créé par l'éditeur Pierre Tisseyre en 1948, que le jury n'accorda pas cette première fois par peur d'être mal jugé à Paris. On aurait voulu primer le *Mathieu* de Françoise Loranger, un roman valable mais qu'on ne trouvait pas assez bien écrit, ou *Autour d'un gros bonhomme* de Pierre Baillargeon, bien écrit, mais qui ressemblait trop à un roman-essai! Qu'auraient dit les Français de ces ouvrages qu'on devait, en principe, co-éditer?

«J'étais un enfant dépossédé du monde. Par le décret d'une volonté antérieure à la mienne, je devais renoncer à toute possession en cette vie. Je touchais le monde par fragments...» écrit le François du *Torrent* d'Anne Hébert (1950), appelant ainsi l'homme québécois à se rapailler! Cet «univers cotonneux» dont parle Miron a mis en scène pendant plus de cent ans des vies vécues significativement dans des micro-espaces. André Langevin a bien exprimé cela au début du *Temps des hommes* (1956), un roman construit comme un drame racinien : «Avant de tirer le rideau Yolande regarda la route. Rien, ni personne. La neige



Anne Hébert



## Élucubrations d'un fou... de lectures québécoises !



André Langevin

avait cessé. Restait un espace blanc, morne, lourd où se confondaient les maisons, les arbres, la route.» Tohubohu d'une genèse qui accouche de la mort. Drame de l'enfermement, car les rideaux sont tirés sur l'extérieur, lui-même blanc comme s'il n'était pas là! Le poète Brault lui fera écho dans sa *Suite fraternelle* : «Nous ne sommes pas au monde, nous ne sommes pas à nous-mêmes ° Chacun dans le ventre de la mère tourne à la motte de sang ° L'œil crevé la mémoire maudite et langue au pilori de l'aveu». Cette écriture empêchée ou carencée, belle puis rebelle, ne raconte et se raconte qu'en butant sur le réel, ce dont témoigne Paul Chamberland dans *L'Afficheur hurle* : «mais jamais un miroir ne m'offre mon visage ° il n'y a pas de signes à lire sur la neige qui enrobe mon cœur et l'enchâsse tout vivant dans les paranoïas polaires».

Heureusement, le fou de lecture atteindra enfin le cran d'arrêt dans cet imaginaire de la dérive. Avec humour, même, sous la plume de Marie-Claire Blais dans *Une saison dans la vie d'Emmanuel* (1966), la grande Claudine castratrice du *Torrent* est devenue Grand-Mère Antoinette qui ne sera plus «Immense, souveraine», dirigeant «le monde de son fauteuil». Emmanuel, le



Marie-Claire Blais

16<sup>e</sup> d'une famille rurale et pauvre, va l'envoûter par le pouvoir même de l'écriture et de la poésie pendant que deux écrivains de la période, Miron et Aquin, en quête de salut, de «rapatriement» ou de «prochain épisode», vont donner le nom d'Emmanuel(le) à leur enfant! L'«âge de la parole» est advenu. *L'Hiver de force* est terminé (Réjean Ducharme), la «maison fermée» du manoir de Saint-Denys Garneau se dilate dans l'à-venir possible. Une mythologie s'installe sous *Le Ciel de Québec* (Jacques Ferron). En se rendant construire un nouveau village ignoré par «Arnest» Lapointe, le député olympien d'outre-rivière des Outaouais, Frank-Anacharsis Scott, junior, fils de l'évêque anglican de Québec, «enquébecquoisé» sur l'ambiguë rue Saint-Paul, revenu

de l'ouest avec une ruée de chevaux, est accueilli par Noé Cantin, cabané dans son hiver séculaire, sur la rive droite du grand fleuve natal, dans la vallée de l'Etchemin : «pour lui qui tenait feu et lieu, j'étais le truchement providentiel qui déjà le tirait de son isolement, qui ensuite, colportant son nom au-delà de la paroisse dont il faisait partie un jour sur sept, le rattacherait à la nébuleuse de son peuple.» Pour Ferron d'ailleurs, c'est «Rédempteur Fauché» qui doit assurer la suite du monde !



Jacques Ferron

de l'ouest avec une ruée de chevaux, est accueilli par Noé Cantin, cabané dans son hiver séculaire, sur la rive droite du grand fleuve natal, dans la vallée de l'Etchemin : «pour lui qui tenait feu et lieu, j'étais le truchement providentiel qui déjà le tirait de son isolement, qui ensuite, colportant son nom au-delà de la paroisse dont il faisait partie un jour sur sept, le rattacherait à la nébuleuse de son peuple.» Pour Ferron d'ailleurs, c'est «Rédempteur Fauché» qui doit assurer la suite du monde !

Les porte-parole de ce peuple qui se raconte et se dit depuis quatre siècles auraient intérêt à savoir ce que recèle cet immense imaginaire qui est le nôtre. Ils y trouveraient des réponses autant que l'énergie pour dégager l'avenir. Quant à moi, voilà pourquoi j'ai préféré être fou de lecture plutôt que fou tout court. Encore que les fous tout simples sont parfois enviables, dégagé de la lucidité qui avait brûlé les ailes d'Icare!

André Gaulin

Député de Taschereau (1994-1998)

# *Isabella et Lorenzo, Histoire de trois générations de Roberge et de Michaud*



Gilles Michaud

Comme plusieurs d'entre nous, mon ancêtre paternel, Pierre Michaud, est né dans le Poitou et partit de La Rochelle pour la Nouvelle-France en 1656. Du côté maternel, trois frères Roberge émigrèrent en Nouvelle-France au début de la colonie, natifs de la Normandie.

C'est cette belle histoire que raconte mon frère Roberge Michaud dans *Isabella et Lorenzo*, une monographie historico-généalogique récemment publiée à Québec. Pendant cinq années, il aura «ausculté» sa famille proche et sa famille élargie.

Il aura aussi consulté des experts en généalogie, mais aussi notre ami Gaston Bernier, l'ancien directeur de la Bibliothèque du Parlement. Sa maîtrise parfaite de notre belle langue française a été d'un grand soutien et a permis la réalisation de cette publication de 160 pages, évidemment illustrée de magnifiques photographies dont certaines ont été prises à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

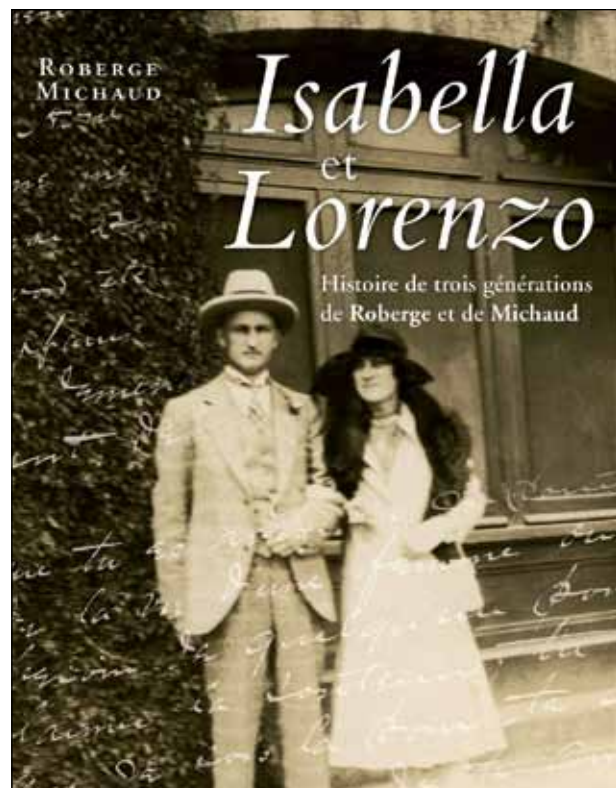
Raconter l'histoire de trois générations d'ancêtres du côté paternel, les familles Michaud et Lebel ainsi que du côté maternel, les familles Roberge et Plaisance fut pour mon frère et toute la famille, un émouvant voyage de Saint-Henri-de-Lévis en passant par Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Louis-de-Lotbinière, Saint-Pacôme, Saint-Malachie, Rivière-Ouelle, sous oublier le pittoresque hameau de Bras-d'Apic...

«En remontant dans le temps, on réalise que beaucoup de nos ancêtres ont été des gens de courage, de sagesse et de justice. Il est important de le faire savoir. Faire connaître la petite histoire des familles est tout aussi important que la grande histoire des peuples. Comment comprendre et analyser les grands enjeux

d'aujourd'hui si on ignore ses racines et son histoire», note avec pertinence mon frère Roberge dans l'introduction de son ouvrage. Son livre est un précieux héritage pour les enfants et petits-enfants de la famille.

À la retraite après une belle carrière dans l'administration publique, dont vingt années au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, principalement dans le domaine du développement d'une agriculture durable, Roberge Michaud donne aujourd'hui libre cours à ses passions notamment à l'écriture. Il fut également un des membres fondateurs de l'Association des familles Michaud.

«Valoriser le rôle des grands-parents dans la transmission du savoir ancien, note Roberge Michaud, était également l'un des objectifs poursuivis par l'écriture de cette monographie. Dans une société où tout va



## *Isabella et Lorenzo, Histoire de trois générations de Roberge et de Michaud*

très vite, où hier est dévalorisé et obsolète et demain est incertain et angoissant, on a tendance à accorder beaucoup d'importance au présent. Dans ce contexte les grands-parents peuvent jouer un rôle important en faisant le lien concret entre la mémoire et l'histoire».

### **Nos parents Isabella et Lorenzo**

Le chapitre traitant de nos parents me touche particulièrement, il va sans dire.

Nés au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, ils se sont mariés le 26 juillet 1926 en l'église de Saint-Jean-Chrysostome. Le couple aura sept enfants. Notre père travaillera 42 années pour les Chemins de fer nationaux du Canada, d'abord télégraphiste, agent puis chef de gare jusqu'à sa retraite en 1957. Il fut également maire de Saint-Malachie pendant trois mandats, préfet de comté, juge de paix et fortement impliqué dans de nombreuses causes sociales et de nature économique, pensons à sa présidence du Couvoir coopératif de Saint-Malachie dans les années quarante.

En raison de sa fonction de chef de gare, mon père devait garder une certaine réserve en politique, mais disons qu'il était à l'aise avec les grandes orientations prônées par l'Union nationale. Aux élections fédérales de 1958, alors à la retraite, il tentera de se faire élire comme candidat conservateur dans le comté de Dorchester, mais sera défait à «la convention» du parti.

Notre mère Isabella étudia au couvent des sœurs de la Charité à Lévis de 1911 à 1916. Cet établissement, affilié à l'Université Laval, lui décerna un diplôme d'études supérieures. Mère d'une grande famille de sept enfants, elle accompagnera notre père dans toutes les étapes de sa vie professionnelle et communautaire. À leur arrivée en 1964 à Saint-Jean-Chrysostome, heureuse de retrouver le beau village de son enfance, elle s'impliquera dans plusieurs organismes sociaux de la municipalité, notamment dans les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire en 1978. Douée pour l'écriture et excellente musicienne, elle fut une source d'inspiration pour toute notre famille.

Gilles Michaud

Député de La Prairie (1976-1981)



Photo de famille lors du 40<sup>e</sup> anniversaire de mariage d'Isabella et de Lorenzo en 1966. Assises, Isabella et Evelyn. Debout, Lorenzo (fils), Pierre, Jean-Louis, Lorenzo, Roberge, l'auteur de cette monographie et Gilles Michaud.

# Notre combat pour la diversité culturelle

Allocution de l'ancien président de l'Assemblée nationale du Québec et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Yvon Vallières\*, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEC) tenue à Québec les 2 et 3 février 2011.



M. Yvon Vallières

Je vous souhaite la bienvenue à Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO, à l'occasion de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles*.

Il y a déjà près de 5 ans, la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* était adoptée sous l'égide de l'UNESCO.

Lors de mon accession à la présidence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, je me suis engagé à faire en sorte que les parlementaires de la francophonie puissent réitérer leur support indéfectible envers cet important outil juridique international.

Je remercie les membres du Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, de même que le **secrétaire général parlementaire de l'APF, M. Jacques Legendre**, pour l'appui sans réserve qu'ils ont donné à ce projet de Conférence.

Je tiens également à souligner la contribution de l'UNESCO qui a accepté de s'associer à la présente journée. **Madame la représentante de la directrice générale de l'UNESCO**, je salue le travail que vous menez afin de faire rayonner la Convention et, plus largement, la diversité culturelle à travers le monde.

Finalement, je remercie l'Organisation internationale de la Francophonie de son soutien pour la réalisation de cet événement. Plus particulièrement,

je souhaite rendre un hommage au **Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf**, qui conduit avec conviction le combat pour la diversité culturelle.

C'est pour moi une grande fierté que le Québec soit l'hôte de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* dont l'objectif est de contribuer à la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

L'adoption en 2005, puis l'entrée en vigueur en 2007, de cet important instrument juridique international, marquent des étapes cruciales dans l'émergence d'un droit culturel international.

En confirmant le droit souverain des États à formuler et adopter des politiques pour promouvoir les expressions culturelles, la Convention établit un cadre juridique propice à la création, la production, la distribution, la diffusion et à l'accès d'une grande variété d'expressions culturelles provenant d'origines diverses.

Les parlementaires de l'espace francophone peuvent être fiers d'avoir joué un rôle stratégique dans l'élaboration de la *Convention*. C'est ainsi que déjà, en 2002, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie présentait un Avis sur le dialogue des cultures devant les chefs d'État et de gouvernement de la francophonie réunis à Beyrouth. Cet Avis préconisait la création d'un instrument international favorisant la promotion de la culture. Je pense aussi aux différentes prises de position que l'APF a fait valoir lors des réunions du Comité intergouvernemental sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, organe chargé de la mise en œuvre de la Convention.

## *Notre combat pour la diversité culturelle*

La mise en œuvre de cet instrument au sein de chacun des États constitue désormais une étape majeure dans l'émergence de secteurs culturels dynamiques à l'échelle internationale.

Cela va sans dire que cet aspect incombe avant tout au pouvoir exécutif. Cependant, la nature des engagements contractés fait en sorte que nous, parlementaires, avons un rôle déterminant à jouer pour contrôler l'action gouvernementale et exercer efficacement notre pouvoir législatif.

Nous avons maintenant le devoir, et c'est le défi qui nous attend dans les années à venir, de poursuivre nos actions afin que la Convention acquière sa pleine portée juridique dans l'ensemble des champs qu'elle englobe. Nous devons également continuer à inciter les gouvernements n'ayant pas encore souscrit ou ratifié ce document à le faire le plus rapidement possible.

Il nous revient aussi de contribuer à l'adoption de législations nationales de soutien à la création et aux industries culturelles. Car, en plus de leur nature identitaire indéniable, les activités, les biens et les services culturels constituent d'importants moteurs de développement économique.

Aussi, est-il impératif que nous demeurions vigilants face aux négociations internationales afin que nos États et gouvernements s'acheminent vers des accords commerciaux qui préservent les secteurs culturels et les programmes publics de soutien à la culture.

Dans notre combat pour la diversité culturelle, nous pouvons nous réjouir d'avoir à notre disposition un outil de premier plan : la langue française.

Le français est une langue internationale de communication qui nous offre richesse et précision. Cette langue définit notre façon de penser et de voir le monde. En effet, l'attachement à la langue française est l'attachement à une communauté culturelle qui transcende les frontières.

De Bamako à Hanoi en passant par Bucarest, Paris ou Port-au-Prince, des créateurs alimentent constamment la richesse de la collectivité francophone. Par leur cinéma, leurs chansons, leurs œuvres d'art ou leurs écrits ils sont les artisans d'une diversité culturelle en constant renouvellement.

Il s'agit d'un apport majeur à l'humanité qui nous oblige plus que jamais à poursuivre nos actions afin que la langue française rayonne partout à travers le monde.

Depuis plus de quarante ans, la Francophonie s'investit dans la mise en place de conditions permettant aux cultures de l'espace francophone de s'épanouir et d'interagir. Grâce au travail de ce qui fut d'abord l'Agence de coopération culturelle et technique, et aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie, elle a su s'imposer non seulement comme un espace d'imagination, d'innovation et de création, mais également comme un lieu d'échange.

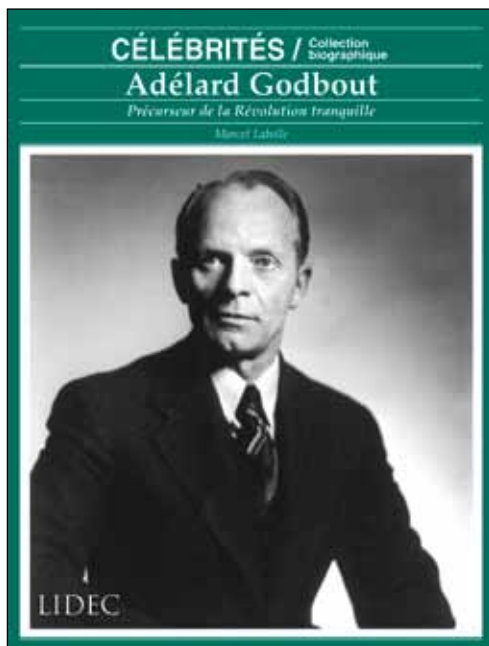
L'appartenance à la grande famille francophone représente une fierté considérable pour les Québécoises et Québécois. Société majoritairement francophone de près de 8 millions d'habitants au sein d'un vaste espace continental où prédominent l'espagnol et l'anglais, le Québec a su se distinguer grâce à la vitalité de sa langue et de sa culture.

C'est d'ailleurs ce constat qui a amené le Québec à être le premier État au monde à approuver, le 10 novembre 2005, par un vote unanime à l'Assemblée nationale, la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. La Convention confirme le rôle primordial des différents organismes et initiatives dont s'est doté le Québec pour soutenir et promouvoir son secteur culturel.

\* Monsieur Yvon Vallières, député de Richmond, a démissionné de son poste de président de l'Assemblée nationale du Québec le 1<sup>er</sup> avril 2011.

# Adélarde Godbout, Précurseur de la Révolution tranquille

La collection biographique *Célébrités* des Éditions LIDEC a consacré, en 2007, un livre fort intéressant sur l'ancien premier ministre Adélarde Godbout. Abondamment illustré, comme tous les ouvrages de cette collection, cette biographie est l'œuvre de Marcel Labelle, un journaliste de Beauharnois.



Pour l'auteur, malgré les multiples réformes instaurées par Joseph-Adélarde Godbout, celui-ci demeure un homme d'État oublié, à tout le moins méconnu. Parmi les lois et mesures progressistes amenées par Godbout, l'auteur souligne en premier lieu la reconnaissance du droit de vote des femmes, en 1940, la création d'Hydro-Québec en 1944 et la mise sur pied d'une commission pour instituer un régime universel d'assurance-santé en 1943. Pour l'auteur, Adélarde Godbout est un précurseur de la Révolution tranquille et s'étonne que son nom soit aussi absent de la toponymie québécoise, contrairement à d'anciens premiers ministres du Québec. À ce chapitre, bien que le poste central d'Hydro-Québec de la rue Wellington, à Montréal, porte depuis 2007 le nom d'Adélarde-Godbout, Marcel Labelle milite pour que l'un des symboles de la puissance de l'hydroélectricité du Québec, la Centrale de Beauharnois (la 5<sup>e</sup> centrale la plus puissante du Québec), porte un jour le nom du fondateur d'Hydro-Québec.

## 15<sup>e</sup> premier ministre du Québec

Né en 1892 à Saint-Éloi, dans le comté de Témiscouata, Adélarde Godbout obtient son baccalauréat de l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1918. Après quelques années d'enseignement, il devient l'agronome du ministère de l'Agriculture dans le comté de l'Islet. Sa carrière politique débute dans ce comté en 1929 alors qu'il se fait élire député, par acclamation, sous les bons auspices du premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau. À peine 18 mois plus tard, à la suite du décès du ministre Joseph-Léonide Perron, il est nommé, à 38 ans, ministre de l'Agriculture. Réélu en 1931 et en 1935, il devient le chef du Parti libéral du Québec en 1936 et le 15<sup>e</sup> premier ministre du Québec. Ce premier mandat sera de courte durée, 77 jours, les libéraux perdant le pouvoir aux mains de l'Union nationale de Maurice Duplessis aux élections générales du 15 août 1936. Il sera même défait dans son comté, par seulement 20 voix.

Aux élections de 1939, Adélarde Godbout et les libéraux obtiennent la victoire avec 54 % du vote et 70 députés. Il reprend son poste de député de l'Islet par 566 voix de majorité contre l'Union nationale. Ce sera le mandat des grandes réformes, malgré la Deuxième guerre mondiale et la crise de la conscription, entre autres événements marquants de cette époque mouvementée.

Le 8 août 1944, bien que son parti obtienne davantage de votes, il cède de nouveau le pouvoir à Maurice Duplessis. Réélu dans l'Islet, il occupe le poste de chef de l'opposition officielle jusqu'aux élections générales de 1948. L'Union nationale conserve le pouvoir et défait dans l'Islet, Godbout démissionnera de son poste de chef du Parti libéral du Québec.

Nommé sénateur en juin 1949 par le premier ministre canadien Louis Saint-Laurent, il décède le 18 septembre 1956 à l'âge de 63 ans.

En octobre 2000, la statue d'Adélarde Godbout est dévoilée dans les jardins de l'Assemblée nationale en présence notamment du premier ministre, Lucien Bouchard, du chef de l'opposition officielle, Jean Charest, du chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, et du président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau.

# Vient de paraître

## ADÉLARD GODBOUT VOUS PARLE; discours...

La Société du patrimoine politique du Québec vient de faire paraître un recueil de discours de l'ancien premier ministre québécois (1936 et 1939-1944) : L'ouvrage contient les principaux discours prononcés par Adélard Godbout à titre de chef de gouvernement. Ils proviennent de différentes sources, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Archives nationales du Québec (Fonds Adélard Godbout), Archives de Radio-Canada et documents officiels.

Ils ont été regroupés par Denis Monière, professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal et président de la Société du patrimoine politique du Québec, selon quatre catégories de discours : les discours parlementaires incluant les discours du trône et les interventions faites à l'Assemblée législative, les discours constitutionnels, les discours électoraux et les discours de circonstance prononcés devant différents publics et à différentes occasions: banquets, cérémonie d'inauguration, etc. L'auteur espère que ce corpus substantiel permettra de renouveler les analyses d'une période cruciale de l'évolution de la société québécoise.

Une étude du style oratoire de l'homme politique et une table alphabétique complètent le volume.

*Adélard Godbout vous parle*; discours recueillis et présentés par Denis Monière. Québec : Société du patrimoine politique du Québec, 2010. 253 p. (Histoire Québec : collection Société du patrimoine). ISBN 978-2-89586-060-0; 25 \$

### Titre précédent :

*Maurice Duplessis vous parle*; discours recueillis et présentés par Denis Monière. Québec : Société du patrimoine politique, 2009. 238 p. ISBN 2-98007506-6-2; 25 \$

### À paraître :

*Louis-Alexandre Taschereau vous parle*; discours réunis et analysés par Denis Monière. 274 p.

### On peut commander en s'adressant à Société du patrimoine politique

a/s Gaston Bernier  
Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
Québec G1A 1A3

418.528.8798

GastonBernier@assnat.qc.ca



Adélard Godbout était un tribun remarquable. (Photo : Commission de la capitale nationale du Québec)

# Mémoires de députés

## À la rencontre de plusieurs autres anciens parlementaires

La série *Mémoires de députés* continue de nous faire découvrir, avec sensibilité et humour, des épisodes mémorables de la carrière des anciens parlementaires québécois. Cette série, rappelons-le, est entièrement réalisée par une équipe de l'Assemblée nationale, en collaboration avec le journaliste Gilles Morin, correspondant parlementaire à Québec durant plus de 30 ans, et avec l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.

Les émissions, d'une durée de 30 minutes, sont accessibles dans le site de l'Assemblée nationale à l'adresse <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/capsules-emissions.html> dès le lundi suivant leur première diffusion. Elles sont également diffusées en reprise sur les ondes du canal de l'Assemblée les lundis, à 20 heures, de même qu'à d'autres moments au cours de la semaine.

Dans l'édition du printemps 2010 (Volume 11, numéro 1), nous mis l'accent sur la 100<sup>e</sup> émission de *Mémoires de députés*. Depuis cette étape importante, mesdames Lucienne Robillard et Lise Payette ainsi que messieurs Louis O'Neill, Herbert Marx, Jacques-Yvan Morin, Jean-Paul Champagne, Claude Morin, Marc-Yvan Côté, Roger Houde, Marc-André Bédard, Yvon Picotte, Robert Dean, André Harvey, Yves Duhaime, Normand Toupin, Claude Vaillancourt, Paul Phaneuf, Jean Cournoyer, Gilles Houde, Guy Joron, Yves Michaud et Normand Toupin ont prêté leur concours à ce formidable outil d'éducation sur la démocratie, le rôle de l'Assemblée nationale et le travail du député.

# Mémoires de députés



**Louis O'Neill** parle entre autres, du temps où il était ministre des Affaires culturelles et de l'adoption de la loi 101. Il évoque ses réalisations dans le domaine des communications telle l'introduction de TV5 au Québec, de la modernisation de la téléphonie et le développement de Radio-Québec.



**Lucienne Robillard** confie son audace de refuser au premier ministre Robert Bourassa de remplir la fonction de ministre déléguée à la Condition féminine. Elle évoque ses responsabilités dans le camp du Non lors de la campagne référendaire de 1995 et les circonstances de son passage en politique fédérale.





**Marc-Yvan Côté** raconte, entre autres, la course à la chefferie de Robert Bourassa en 1983 et son élection comme député de Charlesbourg et la campagne électorale de 1985 qu'il a dirigée pour l'Est du Québec, de même que son implication pour moderniser les méthodes d'organisation électorale de son parti.



**Marc-André Bédard** nous parle de sa relation amicale avec le premier ministre René Lévesque et de l'implication de sa famille en politique. Il dévoile les réticences de son parti et de son caucus de l'époque face à la réforme du système électoral. Ex-ministre de la Justice, il rappelle les changements apportés au Code civil.



**André Harvey** témoigne avec émotion du décès de son mentor politique, M. Pierre Laporte. Il évoque, entre autres, sa candidature aux élections de 1981 sans l'accord de M. Claude Ryan; la création de l'Office de la protection du consommateur et son implication à l'Amicale des anciens parlementaires du Québec.



**Jacques-Yvan Morin**, ministre des Affaires intergouvernementales de 1982 à 1984 confie, entre autres, que l'affirmation du Québec à l'international était son principal objectif. Se faisant le défenseur d'une constitution pour le Québec, il conclue que ce serait une façon de s'identifier comme peuple et comme nation.

Avec la collaboration de Stéphanie Giroux,  
chargée de projet  
Direction de la diffusion des débats  
Assemblée nationale du Québec

# Les parlementaires, de très grands consommateurs d'information

Quiconque s'intéresse à la politique a besoin de sa ration quotidienne de nouvelles. Mais, même parmi les passionnés, rares sont ceux qui consultent chaque jour une douzaine de médias différents. C'est pourtant ce que font quotidiennement les membres de l'Assemblée nationale. Une enquête menée par le Centre d'études sur les médias auprès des membres actuels et anciens de l'Assemblée nationale du Québec permet de décrire quelles sont (ou quelles étaient, du temps où ils étaient députés) leurs habitudes de consommation d'information dans les médias.

Les parlementaires raffolent des quotidiens. Ils en consultent en moyenne quatre chaque jour de la semaine. Et leur préférence ne va pas nécessairement aux quotidiens qui ont les tirages les plus importants. *La Presse* est lue régulièrement (au moins trois fois par semaine) par 69 % des parlementaires, suivie par *Le Soleil* (61 %), *Le Devoir* (56 %), *Le Journal de Québec* (44 %) et *Le Journal de Montréal* (38 %), sans compter l'*Argus* qui est lu régulièrement par 90 % des députés. *The Gazette* est lue ou consultée régulièrement par 19 % des parlementaires (surtout par des députés qui représentent des circonscriptions de la région de Montréal), alors que *The Globe et Mail* et *The National Post* ne sont lus ou consultés que par, respectivement, 8 % et 4 % des parlementaires.



Le professeur Florian Sauvageau lors de sa présentation, le 19 mai 2010. (Photo : Christian Chevalier).

Les hebdomadaires régionaux et de quartier sont importants pour les députés qui y trouvent des informations sur la vie locale de leur circonscription. Parmi les répondants, 80 % disent lire en moyenne au moins un hebdomadaire chaque semaine.

L'écoute des émissions d'information à la télévision est aussi très diversifiée. Chaque jour, les députés regardent des émissions d'information à quatre réseaux différents en moyenne. Les réseaux les plus regardés sont, dans l'ordre, le réseau français de Radio-Canada (regardé au moins cinq jours par semaine par 75 % des répondants), RDI (53 %), TVA (45 %) et LCN (42 %). CBC et CTV ne sont regardés quotidiennement que par 5 % et 3 % des répondants.

En ce qui concerne la radio, c'est encore Radio-Canada qui obtient la faveur des parlementaires : 67 % des répondants disent écouter régulièrement (au moins 3 fois par semaine) les émissions d'information et d'affaires publiques de la SRC. Les radios privées de langue française réunies en recrutent deux fois moins.

Depuis quelques années, les sites de nouvelles sur Internet font également partie du menu quotidien des parlementaires. Les députés élus depuis 2003 consultent en moyenne au moins deux sites de nouvelles à chaque jour. Parmi les sites les plus consultés, on retrouve *Cyberpresse.ca* (consulté à une fréquence de 3 jours ou plus par semaine par plus de 50 % des répondants), le site d'information de Radio-Canada (35 %), LCN/Canoë (25 %), Canoë (23 %) et *LeDevoir.com* (18 %).

D'une génération de parlementaires à l'autre, la lecture des journaux et l'écoute des informations à la radio sont demeurées relativement stables. En revanche, l'écoute des émissions d'information ou d'affaires publiques à la télévision et l'utilisation d'Internet à des fins d'information a connu une croissance significative. Si bien que, de génération en génération, les pratiques d'information occupent une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des parlementaires.

## *Les parlementaires, de très grands consommateurs d'information*

### La faute aux médias? Qu'en pensent les parlementaires?

Dans leurs rapports aux médias, les parlementaires ne sont pas que consommateurs d'information. Ils sont aussi, et tout à la fois, des sources d'information, des objets de critiques de la part des journalistes, des témoins directs et parfois des acteurs des événements que rapportent les médias. Cette position singulière confère un intérêt particulier à leur évaluation de la qualité du travail des médias et des journalistes.

L'étude du Centre d'études sur les médias montre que les parlementaires, grands lecteurs de journaux, posent un jugement nuancé et plutôt positif sur la qualité de la presse écrite quotidienne. Quand on leur demande d'attribuer un score à la performance de chacun des principaux quotidiens québécois en regard de certains critères (la qualité et l'exhaustivité de la couverture de l'actualité en générale, de l'actualité politique et de l'actualité locale ainsi que la compétence des journalistes chargés de couvrir et de commenter les affaires politiques), les résultats sont plutôt favorables aux journaux. Sur une échelle de 1 à 10, les résultats obtenus pour chacun des critères se situent entre 5 et 8, pour une moyenne globale, tous journaux confondus, de 6,3.

En revanche, les jugements portés sur les médias considérés globalement et sur leur contribution à la qualité des débats politiques sont plus négatifs. Ainsi, 63 % des parlementaires interrogés estiment que les médias ne favorisent pas les débats approfondis et à peu près autant (65 %) estiment que les médias sont en grande partie responsables du cynisme qui se manifeste envers les élus. Par ailleurs, 81 % pensent que la couverture médiatique ne rend pas justice au travail des élus et 68 % pensent que les médias rendent mal compte de la complexité des enjeux auxquels font face les gouvernements. Les évaluations sont plus négatives chez les parlementaires élus dans les années 1990 et 2000 que chez les députés des générations précédentes.

La présence des canaux d'information en continu ne semble pas avoir facilité la communication des élus avec le public. Une forte majorité des députés (70 %) considèrent que l'information en continu contraint les acteurs politiques à réagir à chaud aux événements, ce qui nuit à la qualité de leurs interventions. Plusieurs (57 %) estiment que le temps d'antenne dont disposent ces canaux ne se traduit pas dans un traitement plus en profondeur des événements et des enjeux politiques.



L'arrivée des canaux d'information en continu a modifié les habitudes, autant celles des parlementaires que des journalistes.

## *Les parlementaires, de très grands consommateurs d'information*

Au contraire, selon 72 % des répondants, le suivi en direct des activités politiques et parlementaires par les canaux d'information en continu rend la couverture de ces activités plus superficielle. De l'avis de 62 % des répondants, il est faux de croire que, grâce aux canaux d'information en continu, les acteurs politiques disposeraient de plus de temps d'antenne pour expliquer leurs positions.

Le développement d'Internet est perçu plus positivement par les députés, du moins par ceux qui ont été élus au cours des décennies 1990 et 2000. Parmi eux, une majorité (61 %) estime qu'Internet a grandement contribué à diversifier les sources d'information qu'ils utilisent dans le cadre de leur travail parlementaire. Ils sont aussi nombreux (67 %) à dire qu'Internet leur

permet d'obtenir une information plus riche et plus à jour. Plusieurs (54 %) estiment cependant qu'Internet ne favorise guère le débat public car il facilite la prolifération de rumeurs et de faussetés, l'expression d'opinions mal fondées et les attaques personnelles.

### Note méthodologique

La population visée par l'enquête du Centre d'étude sur les médias (CEM) est constituée des 124 députés qui, en mai 2009, étaient membres de l'Assemblée nationale ainsi que **de 392 anciens parlementaires**. Ainsi, 56 députés et 155 anciens parlementaires ont répondu au questionnaire qui leur a été envoyé par la poste, pour un total de 211 répondants. Afin de ne pas alourdir le texte, le terme « député » réfère autant aux parlementaires actuels qu'aux anciens parlementaires. La comparaison entre la population visée et l'échantillon, en regard de certaines caractéristiques (l'affiliation partisane des députés, leur sexe, l'année de leur première élection) permet d'établir que l'échantillon est représentatif.

L'étude a été réalisée à l'été 2009 par une équipe composée de Frédéric Bastien, Jean Charron, Cyntia Darisse, Jean de Bonville et Florian Sauvageau, avec la collaboration de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec. Le rapport d'enquête, intitulé *Les parlementaires de l'Assemblée nationale et les médias : Consommation et évaluation des médias*, est disponible sur le site du Centre d'étude sur les médias. (<http://www.cem.ulaval.ca/publications.php>).

Jean Charron et Cyntia Darisse  
Centre d'étude sur les médias  
Université Laval



\* NDLR. Le 19 mai 2010, lors de notre dernière assemblée générale, le directeur du Centre d'étude sur les médias, le journaliste Florian Sauvageau, nous a présenté les faits saillants d'une étude menée en 2009 auprès des députés et anciens députés de l'Assemblée nationale du Québec sur leurs habitudes de consommation d'information. M. Jean Charron et M<sup>me</sup> Cyntia Darisse, du Centre d'étude sur les médias, nous en présentent les faits saillants.

# *La Fondation des parlementaires québécois poursuit sa mission en Tunisie*

Au cours de l'année 2010, la Fondation des parlementaires québécois - Cultures à partager, qui collabore avec une vingtaine de pays depuis sa création en 1998, recevait pour la première fois une demande de livres de la Tunisie. L'Institut Supérieur Privé des Sciences Infirmières El Amed, basé à Sousse, sollicitait un don de livres spécialisés.



Ces livres devraient permettre à cette institution d'étoffer son offre documentaire et ses supports éducatifs en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage de ses étudiants. Elle offre des formations au personnel de la santé, des programmes en faveur de la promotion du statut de la femme ainsi que des programmes de santé individuelle et communautaire.

L'Institut El-Amed avait mandaté monsieur Antoine Lutumba Ntetu, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, à titre d'interlocuteur pour le suivi de cette demande.

Il a fallu près d'un mois aux bénévoles de la Fondation pour préparer les 4 811 livres à destination de la Tunisie. La commande complétée, se présentait alors l'épineuse question du transport.

Puisqu'elle prend déjà en charge les frais liés au traitement des livres, la Fondation invite désormais les organismes porteurs de projets à trouver des partenaires capables de prendre en charge les frais de transport du Québec jusqu'à destination. L'Institut El-Amed s'est donc engagé à prendre en charge le transport des livres qui lui étaient destinés.

Le professeur Ntetu a consenti à avancer les fonds, compte tenu des délais de transfert de la Tunisie au Canada et en raison de la date du départ du conteneur qui approchait. Ainsi, le conteneur a pu quitter le port de Montréal le 25 novembre 2010.

À son arrivée, le 19 décembre 2010, le conteneur s'est retrouvé immobilisé au port de Tunis parce qu'un arrêté du ministère de l'intérieur tunisien interdisait aux établissements d'enseignement du secteur privé de recevoir des dons de livres de l'étranger.

Aussitôt que la Fondation en a été informée, les interventions de l'Ambassade de la Tunisie au Canada et de celle du Canada en Tunisie ont été sollicitées. L'Ambassade du Canada a assuré sa collaboration dans la résolution de la situation. L'Ambassade de la Tunisie ne pouvait intervenir d'autant que le pays connaissait à cette période les manifestations en faveur d'un changement de régime.

Le changement politique a favorisé l'abolition de la mesure, mais il fallait toutefois attendre que les institutions locales fonctionnent de nouveau à un rythme normal et que le code douane nécessaire au déblocage du conteneur soit attribué et activé. Le 9 février 2011, les livres ont finalement été acheminés à l'Institut El Amed.

Aujourd'hui, les livres sont encore dans leurs emballages, étant donné l'arrêt des cours, les retards à rattraper et les sujets d'examens à achever. Néanmoins, les responsables de l'institut El Amed et le responsable des affaires culturelles à l'Ambassade du Canada, monsieur Rhida Blel, ont convenu de souligner prochainement la mise en place des livres lors d'une visite officielle qui se tiendra au sein de l'établissement.

Madame Boukadida Faten, directrice de l'Institut El Amed, a témoigné de son appréciation par écrit dans un rapport adressé à la Fondation : «Au nom de la population de Sousse et du peuple tunisien, la direction de l'Institut El Amed tient à remercier la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager, le gouvernement du Québec, le professeur Lutumba Ntetu, le chargé des affaires culturelles monsieur Rhida Blel à l'Ambassade du Canada et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin dans cette affaire, pour ces gestes inoubliables.»

Fondation des parlementaires québécois - Cultures à partager

# *La Place des Arts inaugure l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme*

La Place des Arts a inauguré, le 21 février 2011 l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Le Hall des Pas perdus de la Place des Arts qui a subi au cours des derniers mois des rénovations majeures est maintenant terminé et se nommera l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme.

## **Un hommage à Georges-Émile Lapalme**

En cette année du 50<sup>e</sup> anniversaire du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la désignation de ce lieu en l'honneur de Georges-Émile Lapalme, instigateur et premier titulaire du ministère des Affaires culturelles du Québec, est une reconnaissance de l'importance du geste fondateur posé par le gouvernement du Québec et de l'appui de Georges-Émile Lapalme à la création de la Place des Arts.

«Monsieur Lapalme a fortement appuyé le projet de la Place des Arts alors qu'il était ministre des Affaires culturelles de 1961 à 1964. Tout comme moi, il serait certainement très heureux de voir comment la Place des Arts continue de jouer un rôle déterminant dans la diffusion des arts de la scène et comment cet espace intérieur, qui porte aujourd'hui son nom, deviendra un véritable foyer de la vie culturelle montréalaise», a fait savoir la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre.

## **Un espace culturel du 21<sup>e</sup> siècle**

Véritable carrefour pour les millions de spectateurs, usagers du métro et passants qui y circulent annuellement, l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, par ses installations vibrantes et sa programmation artistique, est un lieu accueillant pour tous les publics, un



L'Espace culturel Georges-Émile Lapalme

## *La Place des Arts inaugure l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme*

établissement phare pour les artistes de toutes les disciplines et une destination de premier plan au cœur du Quartier des spectacles.

Le projet de rénovation, débuté en mai 2009, a permis d'aménager les entrées des cinq salles de spectacles dont l'ajout d'une marquise à la Salle Wilfrid-Pelletier et d'une véritable entrée à la 5<sup>e</sup> salle, une nouvelle billetterie, une salle d'exposition, un espace scénique central sous une grande verrière, le décroissement et la mise en valeur de l'œuvre de Pierre Granche sous un puits de lumière, l'installation d'un bar à vin - Place Deschamps - également doté d'une petite scène, et une zone multimédia dans le couloir central complètement refait. Enfin, à l'extérieur, une entrée est aménagée sur la rue Ste-Catherine et l'Esplanade a été dotée de nouveaux lampadaires et d'un plan lumière.

Le nouvel Espace culturel a été réalisé en tenant compte de la mission de la Place des Arts et de l'objectif de rendre encore plus accessibles les arts pour tous les Montréalais, les Québécois et les visiteurs. Les lieux, par les spectacles et l'animation, seront une vitrine de

la programmation offerte dans les salles de la Place des Arts et feront découvrir des artistes émergents ou issus de la diversité culturelle. Spectacles, conférences, présentations diverses, ateliers et expositions prendront place sur les deux scènes, dans la salle d'exposition ou encore dans les couloirs plus vastes et dégagés qui deviendront, eux aussi, propices aux découvertes artistiques.

«Le réaménagement des espaces intérieurs de la Place des Arts est aussi un geste de démocratisation de la culture. Nous avons souhaité faire éclater les frontières entre un concept architectural de réhabilitation et notre volonté de faire vivre la culture au quotidien», précise le président du conseil d'administration de la Place des Arts > Jean Laurin.

L'ensemble du projet d'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme représente un investissement de 18,6 millions de dollars financé d'une part par le gouvernement du Québec à hauteur de 12,5 millions à titre de subvention exceptionnelle, et d'autre part pour une somme de 6,1 millions provenant du budget de maintien d'actifs de la Société.

«Avec l'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, la Place des Arts offre aujourd'hui à la culture une place publique intérieure dynamique, moderne et accueillante - et elle offre à tous les publics, une place qui les rassemble», a conclu la présidente-directrice générale de la Place des Arts, Marie Lavigne.

**Denise Melillo, directrice**

Direction des relations publiques et du développement  
Société de la Place des Arts de Montréal



# Anciens parlementaires en action



M. Jean Audet, député de Beauce-Nord (1985-1994) a été nommé vice-président de Services Québec le 11 avril 2011.

M. André Bourbeau, député de Laporte (1981-2003), a reçu l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Québec le 17 juin 2009.



M. Régent L. Beaudet, député d'Argenteuil (1994-1997), est devenu président de la Fondation de L'Hôpital Charles-Le Moine.



M. Claude Castonguay, député de Louis-Hébert (1970-1973), a publié une étude intitulée *Le Point sur les pensions* à titre de Fellow invité au CIRANO le 12 janvier 2011. Le CIRANO est un centre interuniversitaire de recherche, de liaison et de transfert des savoirs en analyse des organisations, une voie d'accès aux meilleurs chercheurs dans ce domaine pour toute entreprise ou organisation, tant privée que publique, désireuse de trouver des moyens innovateurs d'améliorer l'efficacité de ses activités. Il a participé à plusieurs émissions de radio et de télévision à la suite de la publication de cette étude.



M. Roger Bertrand, député de Portneuf (1993-2003), assure depuis mars dernier et pour un an, la coprésidence d'un comité formé par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et l'Association canadienne de normalisation (CSA), comité chargé d'élaborer le contenu d'une norme sur la santé et la

sécurité psychologique en milieu de travail. La Commission de la santé mentale du Canada (CMSC) est à l'origine de ce projet de norme qui bénéficie d'un financement fédéral.

M. Guy Chevrette, député de Joliette-Montcalm (1976-1981) et député de Joliette (1981-2002) est membre du conseil d'administration des Cégeps de Sainte-Foy et de Joliette.



M. Rosaire Bertrand, député de Charlevoix (1994-2007), est devenu membre du conseil d'administration du Cégep de Jonquière.



M. Karl Blackburn, député de Roberval (2003-2007), occupe les fonctions de directeur général et organisateur en chef du Parti libéral du Québec. Il a reçu la Médaille du civisme en 2002 du gouvernement du Québec et la Mention d'honneur du gouvernement canadien, aussi en 2002.



M. Roch Cholette, député de Hull (1998-2008), anime l'émission *Solide comme le Roch* à la station radiophonique 104,7 CKOI à Gatineau.

M<sup>me</sup> Manon Blanchet, députée de Crémazie (1998-2003), est devenue membre du Conseil d'établissement de l'École des Lucioles de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.



M. Russell Copeman, député de Notre-Dame-de-Grâce (1994-2008), a été nommé chargé de cours au département de Sciences politiques de l'Université Concordia, en conservant ses responsabilités de vice-recteur associé aux relations gouvernementales.





## *Anciens parlementaires en action*



**M. Michel Côté**, député de La Peltrie (1994-2003), est administrateur au sein du conseil d'administration de la Coopérative des consommateurs de Sainte-Foy.

**M. André Gaulin**, député de Taschereau (1994-1998), a écrit un article intitulé «Luc Lacoursière, entre l'éphémère et la durée» dans *Rabaska*, livre annuel de la revue d'ethnologie de l'Amérique française (vol. 8, 2010).



**M<sup>me</sup> Rita Dionne-Marsolais**, députée de Rosemont (1994-2008), fait le récit de son voyage en Inde (novembre 2010) sur son site internet : [ritadionne-marsolais.com](http://ritadionne-marsolais.com).



**M. Pierre Gingras**, député de Blainville (2007-2008), a été nommé le 7 février 2011, membre du conseil d'administration de la CBC/Radio-Canada.



**M. Antoine Drolet**, député de Portneuf (1970-1973), a participé au Téléjournal-Québec en octobre 2010 afin de commenter les rassemblements de différents groupes d'une «nouvelle droite» au Québec.

**M. Denis Hardy**, député de Terrebonne (1965-1966) et (1970-1976), est gouverneur de la Fondation du Collège Lionel-Groulx.



**M. Georges Farrah**, député des Îles-de-la-Madeleine (1985-1998), a vu son mandat de président-directeur général de la Société des traversiers du Québec renouvelé pour cinq ans.



**M. Gérald Harvey**, député de Jonquière-Kénogami (1960-1966) et Jonquière (1966-1976), a participé à une émission radiophonique avec M. Louis Champagne à l'occasion de son retour à la radio du Saguenay.



**M<sup>me</sup> Liza Frulla**, députée de Marguerite-Bourgeoys (1989-1998), siège entre autres au conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, du Conseil du Centre d'arts d'Orford et oeuvre à plusieurs campagnes de financement. M<sup>me</sup> Frulla participe à plusieurs émissions, notamment *Le Club des Ex* à RDI, *l'Appétit vient en lisant*, à la radio de la SRC, *C'est juste de la TV* à ARTV et *Power and Politics*, à CBC. Elle participe aussi à la préparation d'un documentaire pour les 75 ans de la radio de Radio-Canada,

**M. Gilles Houde**, député de Fabre (1966-1976), a prononcé une conférence intitulée «Un tour de l'Auvergne» devant l'Association Québec-France de Sherbrooke le 17 octobre 2010.



**M. Henri-E. Laberge**, député de Jeanne-Mance (1976-1981), a reçu le titre de bénévole du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôts (PCBMI) après y avoir œuvré depuis dix ans. Il a aussi reçu la médaille de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal après 28 ans de fidélité.

## *Anciens parlementaires en action*



**M. Jean-Paul L'Allier**, député de Deux-Montagnes (1970-1976), est vice-président du Conseil de l'Ordre national du Québec depuis janvier 2011.

**M<sup>me</sup> Diane Lemieux**, députée de Bourget (1998-2007), a été nommée présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec le 25 janvier 2011.



**M. Marcel Masse**, député de Montcalm (1966-1973), a vu *l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française* recevoir la mention Coup de cœur «pour la richesse et l'excellence de son site internet» lors de la remise des prix Mérite du français 2011 décernés par l'Office québécois de la langue française en association avec des partenaires du monde des technologies de l'information.

**M. Richard Merlini**, député de Chambly (2007-2008), participe occasionnellement à une émission à la station radiophonique CHAA-Fm (103,3) où il analyse et commente la politique. Il prononce aussi depuis quatre ans, une conférence sur le rôle du député à l'Assemblée nationale au Collège Jean-de-la-Mennais à La Prairie.



**M. Michel Morin**, député de Nicolet-Yamaska (1994-2007), est formateur en histoire à l'Université du 3<sup>e</sup> Âge à l'UQTR de Trois-Rivières. Il participe à l'émission *le Club des Ex* – région de Trois-Rivières à Radio-Canada.

**M. Gilbert Paquette**, député de Rosemont (1976-1985), s'est vu octroyer par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports du Québec, une subvention totale de 492 000 \$ réparties sur trois ans pour la réalisation du projet BRER : Banques de ressources éducatives et réseau. La subvention est accordée dans le cadre d'un programme de collaboration universités-collèges. Il vient de publier aux États-Unis un ouvrage intitulé *Visual Knowledge Modeling for Semantic Web Technologies : Models and Ontologies*.



**M. Benoît Pelletier**, député de Chapleau (1998-2008), sera fait Commandeur de l'Ordre de la Couronne du Roi Albert II de Belgique au mois de mai. Le Roi a voulu souligner sa contribution au renforcement des relations entre la Belgique et le Canada, en particulier par ses études comparatives entre les institutions belges et canadiennes. M. Pelletier a publié en septembre 2010 un essai intitulé *Une certaine idée du Québec : Parcours d'un fédéraliste. De la réflexion à l'action*.

**M. Camille Picard**, député de Johnson (1980-1981), est depuis décembre 2010, deuxième vice-président provincial de l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic.



**M. Yvon Picotte**, député de Maskinongé (1973-1994), a été choisi Bénévole de l'année 2010 par la ville de Louiseville.

## *Anciens parlementaires en action*

M. Marcel R. Plamondon, député de Portneuf (1966-1970), a reçu un certificat de Membre honoraire à vie à titre de président fondateur de la Télévision communautaire de Saint-Raymond qui est devenue CJSR, la Télévision communautaire portneuvoise.



M<sup>me</sup> Carole Théberge, députée de Lévis (2003-2007), est vice-présidente de Célébrations Lévis 2011, pour le 375<sup>e</sup> anniversaire de la Seigneurie de Lauzon, le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Lévis et le 10<sup>e</sup> anniversaire de la nouvelle Ville de Lévis.



M. Maurice Richard, député de Nicolet (1985-1989) et Nicolet-Yamaska (1989-1994), est co-président 2010-2011 de la campagne de financement de la Fondation Le Grand Chemin, Maison de désintoxication, (Mauricie/Centre du Québec). Il participe à l'émission *Le Club des Ex* – région de Trois-Rivières à Radio-Canada.



M<sup>me</sup> Claire Vaive, députée de Chapleau (1994-1998), a reçu le Prix du Mérite communautaire 2010 de la Fondation des aînés de l'Outaouais.

M. Fabien Roy, député de Beauce (1970-1973) et Beauce-Sud (1973-1979), qui est président fondateur du Village des Défricheurs de St-Prosper, a publié un document sur l'histoire de St-Prosper de Beauce intitulé *Brindilles d'histoire*.



M. Denis Vaugeois, député de Trois-Rivières (1976-1985), a publié, avec M. Michel Lavoie, *L'Impasse amérindienne. Trois commissions d'enquête à l'origine d'une politique de tutelle et d'assimilation. (1828-1858)*. M. Vaugeois propose aussi au Canal Savoir, Vaugeois raconte ... la guerre de sept ans, une série de huit émissions.



M. Denis Sylvain, député de Beauce-Nord (1973-1976), devient membre du Club des bâtisseurs de la Nouvelle-Beauce, le 3 novembre 2010, en reconnaissance d'une carrière professionnelle émérite menée au bénéfice de la collectivité beauceronne.

# 125<sup>e</sup> anniversaire de l'hôtel du Parlement

L'Assemblée nationale souligne cette année le 125<sup>e</sup> anniversaire de l'hôtel du Parlement.



Œuvre d'Eugène-Étienne Taché, cet édifice constitue un véritable monument à la gloire des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire du Québec et de l'Amérique française.

Érigé entre 1877 et 1886 dans le style architectural Second Empire et influencé par les travaux d'agrandissement du musée du Louvre à Paris, l'hôtel du Parlement est une construction unique reconnue comme monument historique national du Québec depuis 1984.

Tant par son architecture que par la richesse de sa décoration, l'hôtel du Parlement illustre le thème « Je me souviens », devenu plus tard la devise du Québec.

Le 8 avril 1886, les députés siégeaient pour la première fois dans l'actuelle salle de l'Assemblée nationale. C'est là que, depuis 125 ans, les parlementaires représentent leurs concitoyens, votent les lois et contrôlent les actions du gouvernement.

En 2011, l'Assemblée nationale vous invite à découvrir votre parlement, symbole de démocratie et grand témoin de notre histoire.

Plusieurs activités ont été organisées pour souligner cet anniversaire. La programmation comprendra notamment :

- des brunchs thématiques au restaurant Le Parlementaire
- une journée portes ouvertes le 24 juin
- une exposition qui mettra en valeur plusieurs objets sur l'histoire de l'hôtel du Parlement
- la diffusion d'une émission spéciale sur Eugène-Étienne Taché
- la publication d'un ouvrage de photographies sur la colline Parlementaire et la région de la Capitale-Nationale.

Surveillez notre site pour connaître les prochaines activités reliées au 125<sup>e</sup> anniversaire de l'hôtel du Parlement. [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)



Tous les numéros du *Bulletin*  
depuis 2000 sont disponibles  
sur Internet à l'adresse :  
[www.assnat.qc.ca/fra/amicale/](http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/)

Le *Bulletin* est publié  
par l'Amicale des anciens parlementaires  
du Québec  
avec la collaboration des services  
de l'Assemblée nationale.

Comité de rédaction  
Serge Geoffrion  
Marie Tanguay

Responsable de l'édition  
Serge Geoffrion

Collaboration  
Jean Charron  
François Cloutier  
Cynthia Darisse  
Norman Delisle  
Rita Dionne-Marsolais  
André Gaulin  
Serge Geoffrion  
Stéphanie Giroux  
Claude Lachance  
Diane Leblanc  
Yvon Leclerc  
Michel Leduc  
Gilles Lesage  
Denise Mellillo  
Gilles Michaud  
Jean-Charles Panneton  
Lucie Papineau  
Christiane Pelchat  
Jérôme Proulx  
Matthias Rioux  
Jocelyn Saint-Pierre  
Jean-François Simard  
Christina Turcot  
Cécile Vermette

Conception et réalisation  
Catherine Houle  
Marie Tanguay

Révision linguistique  
Caroline Saint-Michel

Impression  
Division de la reprographie et  
de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
Bureau 2.27  
Québec (Québec) G1A 1A3  
Tél. : 418 643-2724  
Téléc. : 418 644-7124  
Courriel : [aapq@assnat.qc.ca](mailto:aapq@assnat.qc.ca)  
[www.assnat.qc.ca/fra/amicale/](http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec, 2009  
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1703-1338